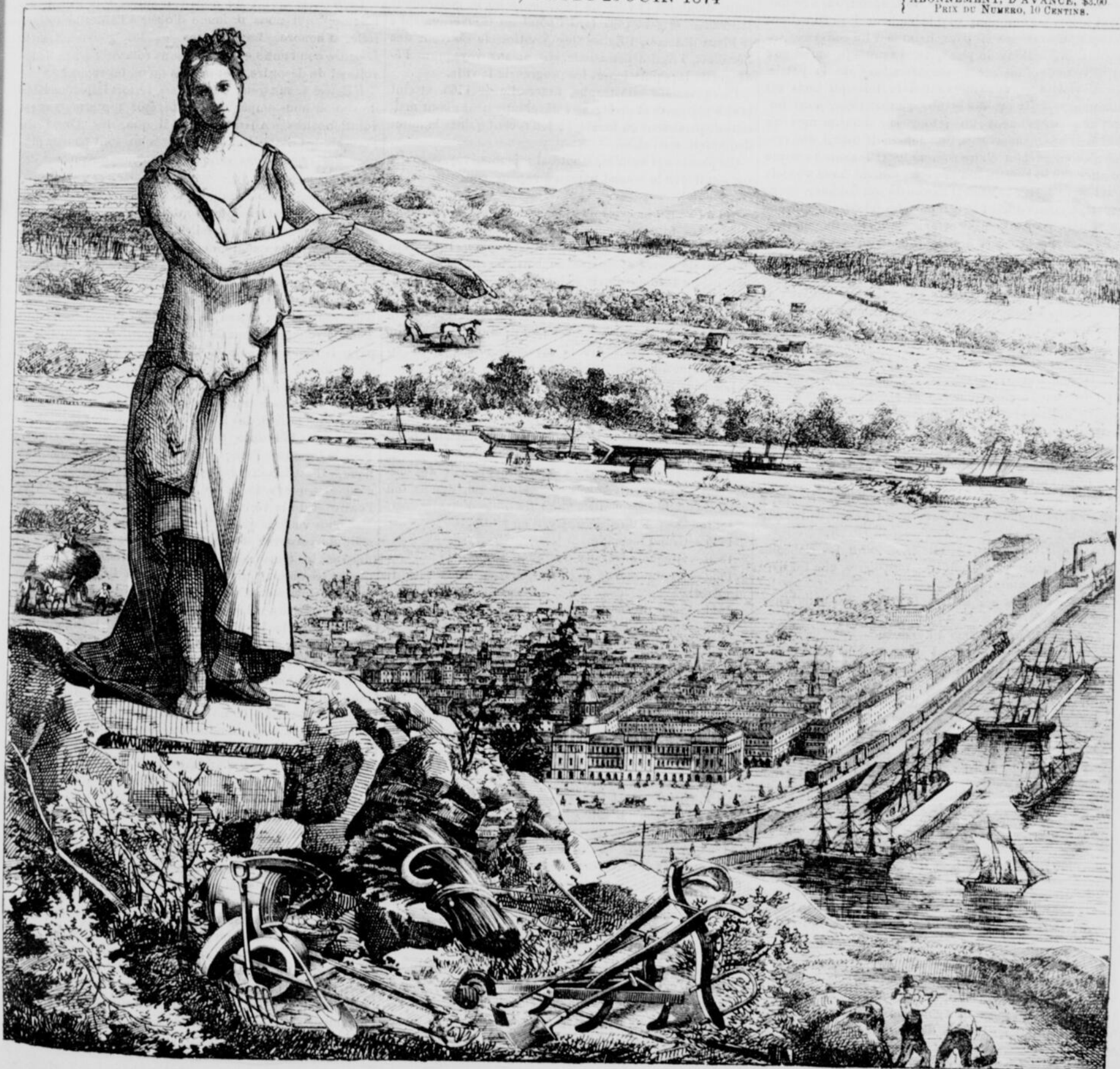




**EDITION SPECIALE A L'OCCASION DE LA ST. JEAN-BAPTISTE.**  
 MONTREAL, JEUDI 25 JUIN 1874

Vol. V.—No. 26.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00  
 PRIX DU NUMERO, 10 CENTIMS.



"ALLONS, ENFANTS DE LA PATRIE!"

**SUBSCRIPTION de 10 centins, et au-dessus, en faveur des Canadiens-Français des Etats-Unis, victimes de l'inondation de Mill River, le 16 Mai 1874.**

Aujourd'hui, fête nationale des Canadiens-Français, les sociétés St. Jean-Baptiste des Etats-Unis qui ne se sont pas rendues à Montréal, organisent dans leurs localités respectives des souscriptions en faveur de nos compatriotes, pauvres ouvriers pour la plupart, qui ont souffert de l'inondation désastreuse dont nos lecteurs connaissent les détails. On souscrit 10 centins et plus.

Notre devoir est de suivre ce noble exemple dans notre ville.

Il suffit d'énoncer cette idée pour en assurer le succès.

OSCAR DUNN.

### ALLONS ! ENFANTS DE LA PATRIE !

La gravure que nous publions sous ce titre a été inspirée par une pensée de patriotisme. La patrie nous appelle : sa voix ne doit jamais cesser d'avoir un écho dans nos cœurs, mais elle s'élève forte et puissante surtout le jour de la St. Jean-Baptiste. Répondons à son appel, comprenons les devoirs dont elle réclame de nous l'accomplissement.

En un jour de fête nationale, toutes les volontés sont unies, tous les cœurs battent à l'unisson ; c'est un beau et grand spectacle que celui de tant de citoyens, divisés la veille sur mille sujets, se donner alors la main avec une étreinte sincère, oubliant leurs dissentiments pour ne se rappeler que la patrie, leur mère à tous, et Dieu nous garde de faire entendre une note discordante dans le concert unanime qui remplit aujourd'hui notre ville, nous pouvons dire notre province entière. Nous éprouvons à ce moment toutes les émotions, tout le bonheur d'un Canadien-Français dévoué à son pays, habitué à lui consacrer ses travaux, orgueilleux du passé, fier du présent, ambitieux pour l'avenir ; mais cet amour même de la patrie, amour violent et raisonné tout à la fois qui nous est commun avec la masse de nos compatriotes, nous impose en ce moment un retour sur nous-mêmes au milieu de ces réjouissances, une pensée de calcul, une préoccupation, quelque chose comme les réflexions du jeune homme qui, le jour de son mariage, saluant, avec une joie que l'on croirait exclusive, l'aurore de son bonheur, songe pourtant, même durant le banquet des noces, aux moyens immédiats d'organiser son avenir, de fonder une maison. Les Canadiens-Français, appelés à constituer une nation nouvelle sur ce continent, engagés déjà depuis nombre d'années heureuses dans cette grande œuvre, ne pensent-ils pas sérieusement à l'avenir en cette fête qui les voit tous réunis, à laquelle sont accourus même leurs frères de l'étranger ?

Unis tous ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses ; dispersés aux quatre coins du continent, nos efforts sont à moitié paralysés. Si nous nourrissons au fond du cœur l'ambition noble et légitime de fonder un peuple indépendant, il nous faut, de toute nécessité, grouper nos forces au lieu de les disséminer çà et là, et travailler en commun sur le même territoire. Un demi-million de nos compatriotes sont fixés aux Etats-Unis, et leur travail est stérile pour le Canada. Cette déperdition de sève nationale est alarmante, effrayante. Il faut y penser sérieusement : quel sera notre avenir, si l'exode continue ?

La patrie nous appelle, elle nous offre ses richesses agricoles, industrielles, minières, forestières, elle les livre à notre exploitation.

Refuserons-nous ses avances ? Préférerons-nous chercher ailleurs ?

C'est là la vraie question du jour.

Il ne s'agit pas simplement de faire une procession et de promener nos drapeaux par les rues de la ville. Non. Il faut que de cette fête sorte une idée, une pensée féconde qui réunira, dans un but commun de conservation et de progrès national, tous les membres de la famille canadienne-française, — sinon la fête est manquée.

Et cette idée trouvée, il faudra nous unir, travailler côte à côte à la fécondation du sol national, devenir, en un mot, les véritables enfants de la patrie canadienne, dévoués à sa grandeur et fixés à jamais sur son sol.

OSCAR DUNN.

### MONTREAL ET SES QUATRE SIÈCLES !

D'épaisses et sombres forêts frissonnent au vent, pleines de vagues rumeurs, traversées par quelques bandes de chasseurs Hurons, et laissant apercevoir à travers leurs éclaircies les miroitements d'un grand fleuve ; un grossier assemblage de huttes défendues par des pieux fichés en terre : tel était alors l'aspect du site où Jacques Cartier, suivi de ses marins, venait, en l'an de grâce 1535, rencontrer le roi puissant Agouhanna, souverain des cinquante maisons en torchis d'Hochelaga, la capitale de son royaume.

Là, devait naître, croître et s'épanouir un jour, la ville de Montréal.

Monté, par une belle journée d'été, sur le sommet de la montagne, à la vue du splendide panorama qui déroulait ses grandes lignes vers tous les points de l'horizon, le hardi navigateur Malouin, confondant ensemble l'admiration que lui faisait éprouver ce spectacle, et l'amour de son souverain, nomma cette colline Mont-Royal.

Ce fut comme le baptême de la grande cité future. Soixante-dix ans plus tard, l'illustre fondateur de Québec, Champlain, ratifiait le choix de Jacques Cartier.

En 1640, dans un étroit espace conquis sur la forêt entre les bois et le fleuve, *La Société de Notre-Dame de Montréal*, élevait les premières constructions ; quelques années plus tard, *l'Association de Montréal*, de Maison-neuve, jetait au moyen de quarante-cinq colons les fondations de la cité. L'hôpital en 1641 ; le couvent des Sœurs de la Congrégation en 1653 ; le séminaire de Saint-Sulpice en 1657, ne rappellent pas seulement les noms révérés des bienfaiteurs du pays. Melle. Mance, Marguerite Bourgeois, l'abbé de Queyly, mais encore les premiers jalons auteur desquels se grouperont progressivement les rues, les places, les monuments.

Au milieu d'un pays hostile, environné de tribus sauvages, il faut pourvoir à la sûreté, protéger la bourgade : en chef militaire valeureux, M. De Callières entoure Montréal d'une ceinture de fortifications. Aux palissades, M. de Frontenac substitue des murailles solides et des bastions.

Sous M. de Vaudreuil, 1720, le bourg, faisant craquer sa ceinture, s'est agrandi, peuplé, embelli ; l'enfant a atteint l'âge d'homme.

En 1760, 3000 habitants, des forts, des redoutes, la citadelle, dominant la ville de l'éminence où le gouverneur Dalhousie érigea plus tard l'hôtel du Gouvernement ; la Place d'Armes, l'Eglise des Jésuites, le Couvent des Récollets, l'Eglise paroissiale, disent aux voyageurs l'énergie de la population et les progrès de la ville.

Une première catastrophe, l'incendie de 1765, atteint la cité naissante et arrête son développement ; cent maisons disparaissent en fumée, et deux cent quinze familles demeurent sans asile.

Cinquante ans écoulés, Montréal rajeunie, voyait courir sur son fleuve le second bateau-à-vapeur construit sur ce continent.

Si l'on veut concevoir une idée de la fièvre de construction et du mouvement qui nous entraîne, comparée aux lenteurs d'autrefois, nous dirons qu'en 1814, sept maisons de pierre et quatre de bois, furent alors construites ; en 1816 on en vit s'élever jusqu'à soixante ! Aujourd'hui le bilan annuel est de 800 à 1000 maisons.

En 1819, Montréal, jusque-là plongée dans l'obscurité durant les nuits, éclaira ses ténèbres des lueurs d'une trentaine de lampes, et trente agents de police vinrent, en 1818, veiller à la sécurité des citoyens.

Les rues Saint Paul et Notre-Dame constituaient à la même époque les seuls quartiers commerciaux de Montréal, abritant une population de 15,000 âmes.

Le canal Lachine, en 1821, porta dans l'ouest l'influence et le commerce de la capitale de la province.

Nous nous contenterons de mentionner la date des événements, et des entreprises successives qui, depuis, ont créé, il faut le reconnaître, une ville toute nouvelle.

1821.—Carré Dalhousie converti en jardin.

1825.—Grand incendie.

1830.—Premiers travaux des quais.

1832.—Etablissement de la Corporation de la Cité de Montréal.

1844.—Siège du Gouvernement du Canada-Uni.

1848.—Inondations. Le Beaver Hall construit ; la rue Ste. Catherine voit s'aligner quelques maisons. Jardin Viger en projet ; la Place d'Armes achetée par la corporation du Séminaire. Population, 55,146.

1849.—Incendie des édifices du Parlement.

1850.—Incendie désastreux. Chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique ; érection de la nouvelle paroisse Notre-Dame.

1852. Autre grand incendie.

1854. Ouverture du chemin de fer le Grand Tronc jusqu'à Portland. Arrivée du premier steamer transatlantique, le *Genova*. Etablissement du cimetière catholique. Pose du premier pilier du pont Victoria.

1855. Arrivée de la *Capricieuse*, commandant de Belvèze, premier navire français venu en Canada depuis le traité de cession.

1856. Construction des quais de la Cie Allan, de la cathédrale anglaise, et de 376 maisons.

1858. Construction du Palais de Cristal, visite du prince de Galles.

1861. Grande inondation, visite du prince Alfred.

1864. L'église des Jésuites ; banque Molson, rue St. Jacques ; de plus 1019 résidences particulières.

1869. Visite du prince Arthur.

Nous nous arrêtons ici afin de ne point lasser la patience

du lecteur. Mais ce que nous lui taisons, ses yeux pourront le voir.

Lorsqu'un Canadien, au courant de l'histoire de son pays, examine notre gravure de Montréal à vol d'oiseau, il doit ressentir un orgueil légitime en apercevant avec la masse confuse des toits les clochers de ses églises, le dôme de ses monuments, son port couvert de navires, son fleuve sillonné par des steamers de tout pays, de tout tonnage.

La ville intérieure, intellectuelle, morale, celle des institutions de tout genre, voulons-nous dire, répond à l'extérieur. Le sujet est digne du cadre ; et les progrès accomplis dans le passé pronostiquent ceux qui se feront dans l'avenir.

### SOYONS CATHOLIQUES

Les préparatifs qui se font pour la célébration de notre fête nationale ont inspiré au *Witness* d'assez curieuses réflexions.

Ennemi déclaré des catholiques et de la race Canadienne-Française, si ce journal s'afflige à notre sujet, ce ne peut être que de ce qui nous serait avantageux ; et par suite, s'il se réjouit de quelque chose, on peut à bon droit présumer que cette chose est pour nous dange-reuse ou nuisible.

Or, cette fois, il se plaint de ce que " la moitié de notre société, les femmes, et un grand nombre d'hommes " ne connaissent aucune autre loi que *la volonté de l'Eglise*."

En réalité, il n'y a là qu'un très-beau compliment, dont les dames canadiennes surtout auront raison d'être fières, et s'il est quelque chose à regretter, c'est qu'il y ait eu lieu à une restriction à l'égard des hommes.

Le *Witness* craint de nous voir suivre " la volonté de l'Eglise," qui nous ordonne d'obéir à l'autorité temporelle, d'honorer les princes et les gouvernements. L'Eglise condamne et combat sans relâche l'esprit de révolte et de désordre. Est-ce cela qu'on lui reproche ?

L'Eglise a, aux yeux du *Witness*, le tort impardonnable de vouloir nous empêcher de devenir protestants et révolutionnaires. Aussi espère-t-il que les Canadiens-Français des Etats-Unis, qui, d'après lui, sont pour la plupart *des républicains enragés*, nous communiqueront des idées plus larges.

Le *Witness* se hâte d'établir que les idées républicaines et la haine du catholicisme vont de paire : — en cela, je ne serais pas prêt à le contredire, et je laisse à ceux que cela concerne le soin de nous dire si le *Witness* se trompe. Mais quant à ses *espérances* il peut en faire son deuil. Nos frères des Etats-Unis viendront, non pour nous apporter des idées et des tendances anti-catholiques, mais plutôt pour ranimer au milieu de nous les convictions profondément religieuses qu'ils ont emportées en quittant le pays. Il viendront se confirmer de plus en plus dans leur attachement à la foi de nos pères.

Descendants des Français, les Canadiens veulent faire revivre la France dans le Nouveau-Monde : non pas la France des athées, des libres-penseurs et des révolutionnaires, mais la France catholique, fille aînée de l'église. Pour le Canadien-Français il n'y a que la religion catholique. C'est la sauvegarde de notre nationalité, comme c'est la sauvegarde et le boulevard de la justice, de l'ordre et de la vérité.

Si nous voulons que la grande fête du 24 juin ait pour effet de resserrer d'une manière durable les liens qui unissent les Canadiens à leur patrie, rendons plus forts que jamais ceux qui nous unissent à l'Eglise. En ces jours de lutttes et d'orages, n'est-ce pas vers Rome que doivent se tourner les regards de toute nation qui veut garder en elle la vie intellectuelle et la dignité morale, qui veut résister à l'influence de l'erreur et aux attaques de la révolution ? C'est ce que le Canada a compris, et il a donné une preuve éclatante de son dévouement au Saint-Siège en envoyant ses enfants défendre le vicaire du Christ. Il ne saurait donc être que naturel pour nous d'associer à notre fête le souvenir de l'immortel et vénéré Pie IX. Que nos pensées et nos cœurs réunis se portent vers l'auguste vieillard dont les mains sont sans cesse levées au ciel pour bénir ses enfants par tout l'univers.

Célébrons avec bonheur, avec allégresse notre fête nationale. Faisons la belle et glorieuse entre toutes, faisons-la catholique. Que tous y concourent, riches et pauvres, grands et petits. Que la jeunesse canadienne y prenne la part qui lui revient de droit. Les jeunes gens sont à l'âge de l'enthousiasme, à l'âge où le cœur s'éprend plus facilement pour tout ce qui est grand, noble et beau. Ouvrons donc nos cœurs à l'amour de la patrie. Soyons fiers d'être Canadiens et Catholiques, de porter les insignes de notre nationalité et de notre religion. Que cette fête ait pour notre esprit un sens auguste et sacré, et ayons devant les yeux l'influence qu'elle est destinée à exercer sur l'avenir du Canada.

Soyons unis. Qu'il n'y ait, au jour de la St. Jean-Bap-

tiste, que des frères, composant la grande famille des Canadiens-Français. Soyons unis pour Dieu, pour l'Eglise, pour la Patrie.

JOSEPH DESROSIERS.

### MONTREAL ET SES MONUMENTS

Les sages règlements de la Corporation sur le nivellement, redressement, raccordement et élargissement des rues, ont occasionné la reconstruction de la plupart des maisons particulières et permis en outre d'élever les édifices principaux dans des proportions qui répondent à l'avenir d'une grande ville.

Quand on traverse le St. Laurent en venant de La Prairie, ou lorsqu'on arrive à l'entrée du Pont Victoria, on est frappé de la grandeur des monuments civils et religieux, aussi bien que de leur nombre; en voyant les masses imposantes des édifices commerciaux et municipaux et, dominant tout, les dômes et clochers majestueux des constructions religieuses. Que sera-ce lorsque les travaux commencés seront terminés et que l'on contempera sur une ligne continue les cinq dômes de la Cathédrale en avant de la flèche de St. Patrice, les clochers du Gesù près de la coupole du collège Ste. Marie, les tours imposantes de la Paroisse en face du dôme de l'Hôtel-Dieu; en suivant l'horizon, les pavillons de l'hôtel de ville, les clochers de l'église St. Jacques et de l'église St. Pierre, sans compter tant d'édifices importants mêlés aux clochetons de tant de communautés particulières. Cet ensemble et cet aspect donnent vraiment l'idée d'une ville qui s'élève chaque jour pour répondre aux exigences d'un grand avenir et à l'accroissement d'une immense population. Mais venons à l'examen des détails, et faisons connaissance avec les principales constructions en suivant l'ordre du panorama illustré. D'abord nous voyons :

#### LA PAROISSE DE NOTRE-DAME.

La façade occupée par un grand portique à trois arcades et ornée de deux tours, a 130 pieds de largeur; l'édifice est grandiose et avec ses tours de 210 de hauteur peut être vu à 30 milles de distance. L'extérieur rappelle, par l'aspect et les dimensions, la Basilique de Westminster et Notre-Dame de Paris. Le portique a 60 pieds de hauteur, 30 pieds de profondeur, et donne un caractère imposant à la façade, ce dont on est surtout frappé dans les grandes affluences et dans les processions. Les cloches qui occupent le sommet des tours sont d'une grande puissance; la principale pesant trente mille livres, égale en pureté du son les bourdons des grandes cathédrales de l'Europe. Entrant dans l'édifice nous voyons une nef de 200 pieds de longueur, sur 70 pieds de largeur, et 80 pieds de hauteur, accompagnée de bas côtés qui portent la largeur totale à 130 pieds, donnant place, dit-on, avec les jubés à vingt mille personnes. On travaille en ce moment à décorer l'église, à éclairer les voûtes par des coupoles, à orner les autels, à rendre le chœur et l'autel principal dignes des plus grandes églises. Ce qui est déjà exécuté nous répond du zèle et du succès des habiles artistes chargés de cette vaste rénovation.

Après avoir vu la Paroisse, nous pouvons, en continuant la rue Notre-Dame, aller contempler sur une place de 250 pieds de longueur sur 100 pieds de profondeur,

#### LE PALAIS DE JUSTICE.

Il est du style grec de l'ordre ionique; sa longueur est de toute l'étendue de la place qui le précède; deux pavillons massifs occupent les extrémités; un corps de logis accompagné d'un portique surbaissé occupe le milieu. L'édifice a trois étages, et repose sur un soubassement d'un bon effet destiné à mettre de la variété entre les différents étages. Nous trouvons que cette variété serait plus accentuée si l'on avait réservé les éléments massifs pour le soubassement et si l'on avait donné aux éléments supérieurs cette grâce et cette élégance que le style ionique comporte si bien. Les bureaux du greffe et les cours occupent les salles principales; on y arrive par un grand escalier à deux rampes d'un grand aspect, bien conçu et bien exécuté; c'est ce qu'il y a de plus monumental dans tout ce vaste ensemble.

L'architecture est régulière, d'un aspect grave et même sévère. Quelques-uns trouvent que cet effet répond parfaitement aux dispositions de ceux qui ont à éprouver une crainte salutaire; mais pourquoi ne se serait-on pas aussi occupé des autres?

En descendant vers les quais par la grande place Jacques-Cartier, nous admirons l'étendue et les magnifiques proportions de cette belle avenue, l'une des plus belles que l'on puisse contempler dans les grandes capitales, avec un horizon qui égale les panoramas célèbres. Un fleuve d'une lieue de largeur, le pont Victoria qui en prolongeant ses arcades sert à donner à l'œil comme la mesure de l'étendue des eaux; puis dans le lointain ces grandes prairies et ces montagnes dont les derniers sommets sont peut-être à cent milles de distance. Près de

nous après avoir vainement cherché quelque monument qui, sur cette place si bien nommée, rappelle le grand homme qui a découvert le St. Laurent, nous voyons :

#### LE MARCHÉ BONNE-VOIE

qui présente sur le quai plus de 480 pieds de développement sur 80 pieds de hauteur; deux immenses pavillons occupent les extrémités ayant 40 pieds de largeur sur 90 pieds de hauteur; au centre est un corps de logis de 50 pieds de largeur précédé d'un portique et surmonté d'un dôme de même largeur et de 130 pieds de hauteur; les corps de logis entre les pavillons et le dôme ont 180 pieds de longueur sur 60 de profondeur. Le marché occupe maintenant tous les étages inférieurs; dans le haut se trouvent pour quelque temps les bureaux de la municipalité et de grandes salles, dont l'une a toute la largeur du bâtiment et 180 pieds de longueur. Le commerce a tellement grandi dans la ville, que tandis qu'il y a vingt-cinq ans, cet édifice occupé en partie par la municipalité, suffisait aux besoins du marché, actuellement bien que cinq ou six grands marchés aient été établis aux extrémités de la ville, il devient urgent que la municipalité cède la place en allant occuper le magnifique palais qui lui est destiné.

A l'extrémité de notre plan nous voyons

#### LA CATHÉDRALE DE MONTRÉAL.

Une des plus grandes satisfactions que l'on puisse éprouver c'est de contempler à Rome la Basilique de la capitale de l'Eglise catholique, St. Pierre, avec sa façade merveilleuse, ses piliers et ses colonnes énormes comme des tours, puis au-dessus, ces cinq dômes dont le plus vaste a 150 pieds de diamètre et 400 pieds d'élévation, tandis que les autres s'élèvent à 250 pieds et ont 70 pieds de diamètre; or, nous aurons une reproduction la plus vaste après St. Paul de Londres qui ait été faite de cette œuvre de géant. La Cathédrale de Montréal exécutée sur le modèle de St. Pierre présentera une façade de 210 pieds de largeur par une hauteur de 75 pieds, et au-dessus l'on verra s'élever cinq dômes dont le plus grand aura 250 pieds de hauteur sur un diamètre de 98 pieds, tandis que les autres auront environ, suivant l'aspect du plan, 80 pieds de hauteur au sommet de la croix, et au moins 30 pieds de largeur, c'est-à-dire la dimension des dômes de l'Hôtel-de-Ville et de l'Hôtel-Dieu. En entrant dans l'édifice on mesurera 300 pieds jusqu'à l'extrémité du rond point, 225 pieds de largeur aux transepts, et sur les piliers de 30 pieds de largeur on verra s'élever la coupole de 70 pieds de longueur à l'intérieur, ayant jusqu'à l'ouverture de la lanterne plus de 200 pieds, c.-à-d. au moins la hauteur des tours de Notre-Dame. Ajoutez à cela la reproduction qui pourra être faite avec le temps de la décoration de la basilique romaine, et nous ne doutons pas que Montréal aura un chef-d'œuvre unique sur le continent américain, doux souvenir pour ceux qui sont allés à Rome et intéressante compensation pour ceux qui veulent avoir une idée de cette merveille du monde.

En suivant l'ordre du plan nous trouvons

#### LA MAISON DES DOUANES.

l'une des plus heureuses accommodations du style antique aux édifices modernes. Elle se compose d'une façade carrée de 50 pieds de largeur sur 60 de hauteur, avec une tour carrée qui sert d'avant-corps percé de quatre ouvertures superposées. En haut se trouve une horloge admirablement placée pour être vue d'une grande distance, bien encadrée et surmontée d'un dôme et d'une lanterne d'une admirable élégance, et dont la flèche est à 130 pieds du sol. L'aspect de ce monument est d'une grande majesté et d'une admirable proportion.

Nous avons ensuite à mentionner

#### LA BANQUE DE MONTRÉAL.

C'est l'édifice du style grec qui jusqu'à présent dans la ville réunit le mieux les conditions de majesté, de bon goût et d'élégance que l'on doit désirer et que l'on ne trouve pas souvent réalisées par les artistes qui adoptent l'ornementation antique. L'ordonnance en est très-simple, mais bien exécutée; elle se compose d'un rectangle de cent pieds de largeur sur 70 pieds de hauteur, précédée d'un portique de 70 pieds de largeur établi sur un soubassement bien proportionné et qui présente six colonnes, supportant un fronton orné d'un bas-relief. On admire l'élégance des colonnes surmontées de chapiteaux corinthiens, exécutées avec un talent admirable et qui a rendu illustres dans Montréal les artistes habiles qui les ont sculptés et qui sont les MM. Larceneur, Canadiens établis maintenant dans la Virginie. Cet ouvrage du style le plus pur et le mieux fini est la grande beauté de l'édifice qui avait d'abord été surmonté d'un dôme, mais que l'on a supprimé pour le rapprocher plus exactement de la simplicité des monuments grecs. C'est alors qu'on a orné la crête de la façade d'acrotères qui se rapprochent en effet plus fidèlement du style des constructions grecques. Rien n'a été épargné dans la dépense pour le choix des matériaux et l'exécution même des moindres accessoires;

aussi on peut dire que sans être d'une grande dimension comme plusieurs édifices nouveaux, c'est le monument qui présente l'aspect le plus complet dans son genre.

En remontant sur l'autre côté du plan nous trouvons

#### L'ÉCOLE COMMERCIALE DU PLATEAU.

Cet édifice, élevé dans l'une des plus belles positions de la ville, est admirablement exécuté dans le style du XVI<sup>e</sup> siècle; c'est un quadrangle accompagné de quatre pavillons aux angles avec une tour carrée sur chaque façade. Le porche est précédé d'un escalier d'une dizaine de marches du plus bel aspect et orné sur son entrée de deux magnifiques candélabres; un horloge d'un bon style occupe le sommet de la tour, des lucarnes ornent le toit surmonté de galeries en fer forgé et doré d'un aspect monumental. Chaque pavillon des angles et de la façade est surmonté de balustrades et de pinacles en métal doré du plus riche travail. Près du bâtiment principal est le logement du directeur de l'établissement dans le même style et d'une grande élégance; les angles, les corniches, les cheminées, l'encadrement des portes, des fenêtres, des lucarnes, sont remarquablement exécutés, avec une richesse et une harmonie de style qui relèvent beaucoup le monument et font le plus grand honneur à l'architecte, Mr. l'Evêque, et à MM. les commissaires d'école qui l'ont admirablement secondé dans une œuvre aussi habile. L'édifice est placé sur une hauteur qui domine la ville; il est précédé d'un jardin de forme ovale auquel on arrive par une belle avenue en pente qui ouvre sur la rue par un portail très-riche relevé par six piliers sculptés en marbre blanc et destiné à supporter une très-belle grille en fer forgé qui fera le plus grand honneur aux ateliers de M. Chanteloup.

#### LA BANQUE MOLSON

située sur la rue St. Jacques, est un assez remarquable spécimen du style de la Renaissance; il y a trois étages précédés d'un portique à quatre colonnes de granit rouge, d'un grand éclat et d'un poli remarquable. L'édifice a 66 pieds de longueur sur 70 de hauteur; il est en pierre de l'Ohio. Le premier étage est en larges assises vermiculées, les ouvertures sont cintrées, les angles entaillées; au second étage l'on voit cinq arcades accompagnées de dix colonnes à chapiteaux corinthiens, surmontées de pilastres supportant des rouleaux en feuillages qui vont rejoindre la corniche du couronnement, où se dessinent les armoiries de la banque accompagnées de deux statues assises et très bien sculptées. L'ensemble est satisfaisant et demanderait de pouvoir être contemplé de plus loin que la largeur d'une rue; lorsqu'on monte la rue de Bleury et qu'on voit l'édifice d'un peu plus loin, on voit comme il gagne à être dégagé et comme son caractère noble et riche se dessine mieux.

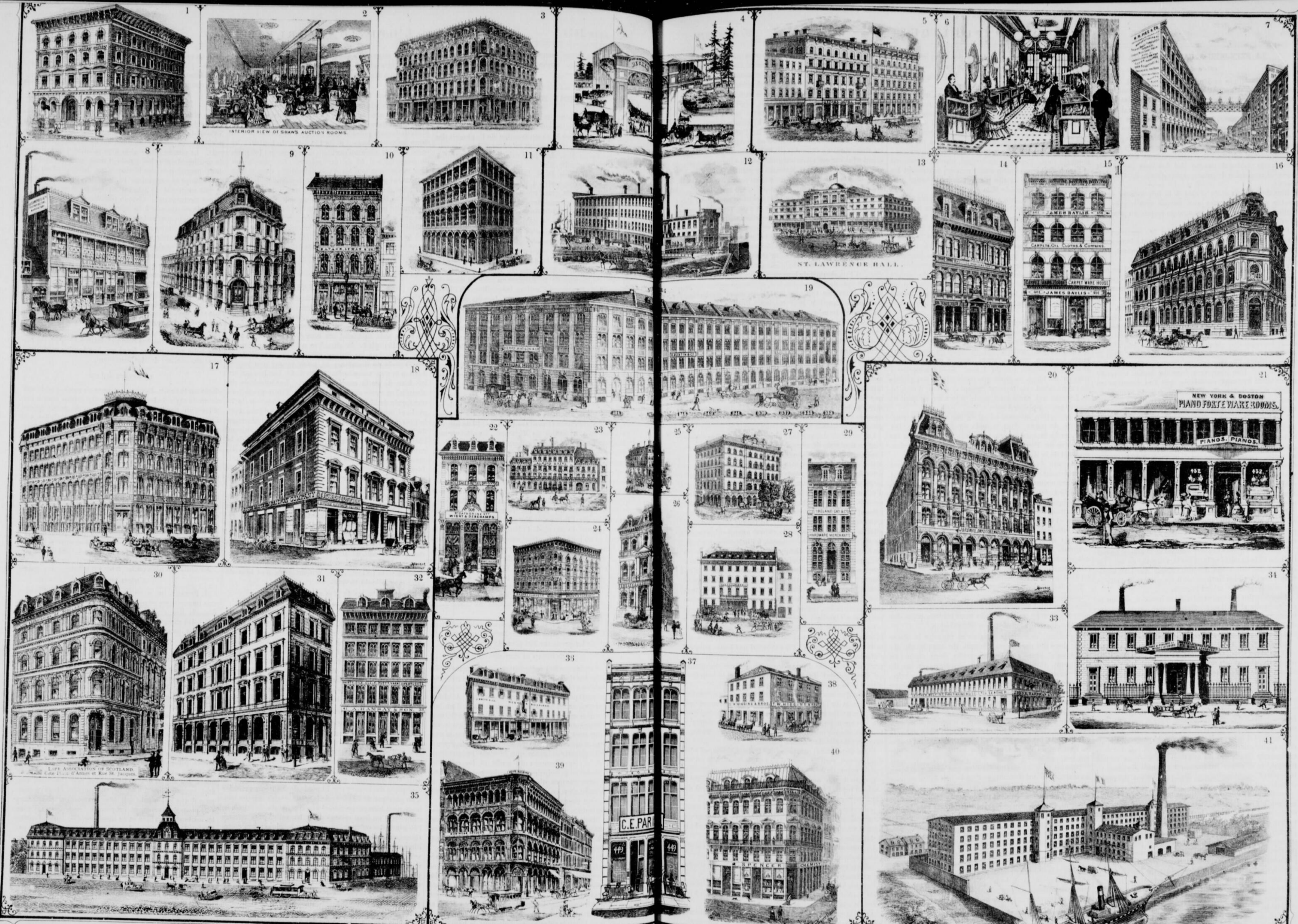
Au centre du plan en bas nous trouvons

#### L'HÔTEL-DE-VILLE.

M. Perrault qui a bâti une grande quantité de maisons importantes et plusieurs édifices publics, tels que la Poste, la Banque Jacques Cartier, la Banque du Peuple, etc., a été chargé d'élever ce vaste édifice municipal. Il a su tirer parti de ses grandes proportions, et varier sa disposition sous le rapport de l'étendue, la profondeur et l'élévation du monument.

Sur la rue Notre-Dame s'élèvera la façade précédée d'un jardin. Cette façade aura à peu près 230 pieds de longueur et atteindra à son massif central près de 140 pieds d'élévation. Elle est composée de deux corps de logis avec un immense pavillon carré à horloge au centre, et deux pavillons aux extrémités. L'édifice se compose de deux étages avec soubassement et mansarde dans les combles. Le soubassement suivant le plan semble avoir au moins douze ou quatorze pieds de hauteur et il est exécuté en bloc à bossage de grande dimension. C'est sur cette base importante que s'élève tout l'édifice. Sa façade présente une heureuse variété à chaque étage combinée avec une noble unité. Ainsi que le soubassement, les angles des constructions, des pavillons, etc., sont en bloc à bossage. Le premier étage se compose d'une colonnade qui avec les bases et chapiteaux a 20 pieds de hauteur et qui pour le développement avec les saillies du pavillon et du massif central aura au moins 300 pieds d'étendue. Les colonnes sont réparties par deux, entre chaque ouverture qui mesure six pieds sur douze pieds. On arrivera au pavillon central par un escalier de quatorze marches. L'une des merveilles de l'édifice sera un magnifique parvis carré à double rang de galeries, vitré dans le haut comme à la Banque des Marchands, mais dans de plus grandes proportions. Les entrepreneurs de cet important édifice sont MM. Laberge, père et fils.

Soulagement et guérison complète de la dyspepsie, des maux de tête et d'estomac, par l'Elixir Anti-Dyspeptique du Dr. Boliveau. — Lafond & Cie., Agents, Montréal.



INTERIOR VIEW OF SHAW'S AUCTION ROOMS.

ST. LAWRENCE HALL.

NEW YORK & BOSTON PIANO-FORTE WARE ROOMS.

LIFE ASSOCIATION OF SCOTLAND

VUE DE QUELQUES-UNES DES GRANDES MAISONS MANUFACTURIERES ET COMMERCIALES DE MONTREAL.—(Voir le journal)

L'OPINION PUBLIQUE N. 20, Juin, 1874. Edition Speciale de la St. Jean Baptiste.

## LA FÊTE-DIEU A CAUGHNAWAGA

(Suite et fin.)

Suivant l'habitude indienne, c'est toujours à la dernière heure qu'attendent les habitants de la bourgade pour commencer les préparatifs de la fête. De grand matin le jour même, les rues sont soigneusement balayées, les trous comblés, les pierres enlevées, le sol nivelé; chacun a sa besogne spéciale et la remplit de bonne grâce: c'est la division du travail, cause première de nos progrès, appliquée, pour la circonstance, à une race qui s'y montre naturellement rebelle. Ces préliminaires achevés, on s'occupe de planter de chaque côté des rues par où doit passer la procession de jeunes sapins garnis de leurs rameaux.

Rien de gracieux et de sévère à la fois comme cette double rangée d'arbustes aux formes symétriques, au feuillage d'un vert sombre, et dont on respire en passant, la saine odeur de résine.

De distance en distance, et en face des reposoirs s'élèvent d'ordinaire deux mâts élancés, portant à leurs sommets une touffe feuillue sous laquelle se balancent, imitant des fruits, des boules de papier colorié.

L'ordonnateur a-t-il voulu imiter le panache d'un palmier-dattier, où les baies de quelque arbre révéral jadis? nous ne pourrions le dire. Le reste du tronc, dégarni de branches, est revêtu à mi-hauteur jusqu'à la cime d'une enveloppe de papier tricolore, fixée par des rubans.

Mais où éclate l'ingéniosité de la conception du plan et de l'ordonnance, où l'on est frappé de l'originalité des détails, de la naïveté du goût décoratif, c'est dans la disposition des reposoirs. D'abord, à l'exception de quelques ornements, tous les reposoirs se ressemblent; c'est le wigwam d'autrefois avec sa forme conique et ses étroites proportions. Une charpente faite de jeunes troncs de sapins ou de bouleaux entrelacés, que l'on recouvre au dehors et au dedans de draps éclatants de blancheur, remplace les piquets, l'écorce et les peaux de la tente primitive.

L'adoption de ce plan uniforme tient évidemment aux traditions de la peuplade, aux nécessités d'une époque éloignée. On dut certainement construire le premier reposoir dans le wigwam spacieux et commode d'un chef respecté. Pour ces tribus chez qui l'hospitalité, sans affecter le caractère patriarcal de celle de l'Orient, a cependant joui d'une certaine considération, offrir, pour recevoir un Dieu, ce qu'ils regardaient comme cher et sacré, dut être la forme naturelle de prouver leur respect et d'affirmer leur foi.

En conservant tel quel ce modèle reçu de leurs ancêtres, ils accordent ensemble la coutume, chez eux si puissante, et des pratiques de piété auxquelles les descendants ne tiennent pas moins.

D'ailleurs ce que le sauvage comprend le mieux, ce qui l'affecte et le touche le plus dans la religion, ce sont les pompes extérieures du culte catholique. Aussi les reposoirs de la Fête-Dieu deviennent à Caughnawaga l'affaire importante de cette unique journée.

Ainsi les miroirs avec leurs larges cadres d'or, et dont la surface polie et brillante reflète le ciel, les arbres, les oiseaux et la personne humaine, jouissent chez l'indien d'un crédit inimaginable; c'est le premier des meubles. Une famille pourra manquer de pain, jamais d'un miroir, petit ou grand. Aussi ces glaces à larges bordures dorées, au verre à reflets verdâtres, et que l'industrie livre à bas prix, constituent-ils le fond de toutes les décorations. On les fixe au sommet et sur la façade du reposoir: à eux la place d'honneur. Viennent ensuite les images coloriées de saints et de saintes, auxquelles le pinceau et le crayon d'un artiste inconnu a fait subir un martyre posthume. Des lambeaux d'étoffe de couleur attachés à de minces baguettes flottent sur le faite du monument, et représentent les drapeaux de peuples évidemment à naître; de chaque côté du reposoir, s'étendant à quelque distance, en guise de draperies, des couvertures de lit piquées ou brodées, des tapis de table à franges, ou à riches bordures, ou historiés de dessins, rehaussent et agrandissent les proportions du pieux édifice.

Au-dessus de l'entrée et suivant les courbes de l'ogive une magnifique dentelle, étale ses délicates et fines découpures. A l'intérieur la tenture disparaît sous les touffes de bruyères et de branchages verdoyants; suspendus à la voûte, piqués sur les côtés, des étoiles, des anges en papier d'or et d'argent, découpés par les artistes de l'endroit, s'exposent, dans des attitudes plus pittoresques que classiques, audessus des fleurs et des cierges, des lampes et des vases, dont les lueurs et les nuances confondues éclairent la petite table sur laquelle reposera le Saint-Sacrement.

Comme nous l'avons déjà dit, tous les reposoirs sont semblables: les éléments de la décoration tirés de la lingerie et des diverses pièces de l'ameublement domestique, laissent peu de choix à la variété. En revanche chacun prête du sien, et pour cette occasion on vide litté-

ralement le domicile: on décroche des murs les miroirs, les tableaux, on dépouille le lit, les fenêtres; on dirait un déménagement: c'en est l'activité, la précipitation et, malheureusement parfois, les accidents.

Tandis que, mêlé à un groupe de curieux, nous regardions aller et venir les travailleuses d'un reposoir, tout à coup l'une d'elles chargée d'une glace et d'une superbe lampe en porcelaine laisse tomber celle-ci qui se brise en mille pièces. Un cri de désappointement s'élève de notre côté. Vous pensez, vous, que ses compagnes ou les Indiens spectateurs s'empressent d'aider la pauvre? point du tout. Personne ne bouge, chacun poursuit sa besogne, et notre bonne vieille ramassa tristement les débris d'un meuble qu'elle n'aurait point échangé sans doute contre la Vénus de Milo.

C'est aux femmes, aux vieilles, à ce qu'il nous a paru, qu'incombe la charge du reposoir. Quant aux hommes, quelques-uns s'occupent des plantations, mais la plupart, les bras croisés ou fumant leur pipe, regardent faire avec un flegme et un sérieux imperturbables. C'est l'exercice des droits de l'homme tels que compris chez l'Indien.

Si, durant l'heure qui précède la Messe, vous parcourez les rues, par les portes entrebâillées, par les croisées, en général veuves de rideaux, vous apercevrez dans chaque maison les sauvages et les sauvagesses, comme on les appelle ici, brossant leurs habits, peignant leurs brunes tresses, donnant enfin les derniers apprêts à leur toilette.

Tout à coup la cloche sonne, et nous nous dirigeons vers l'église. Sans autre prétention que son ancienneté, l'église, à laquelle des restaurations successives ont fait une physionomie moderne, est un édifice en pierre, commode, spacieux, ayant sa façade tournée vers le village, et située à quelques pas du fleuve. Avec son clocher à robe de fer blanc, sa croix que surmonte un coq gaulois du même métal, les maisons groupées autour d'elle, le St. Laurent qui coule à ses pieds, elle a un air riant et coquet qui fait plaisir à voir.

Le presbytère, attenant à l'église, est aussi une construction de pierre, dans laquelle on retrouve, avec les meubles du temps disposés tels qu'ils l'étaient alors, les Chambres des Pères Charlevoix et Lafitau, premiers desservants de la Mission de Caughnawaga.

A la vue de ces chambres étroites et basses, de cet ameublement plus que modeste, on ne peut se défendre d'une respectueuse émotion lorsqu'on songe que c'est là, au milieu des fatigues et des périls de leurs travaux apostoliques, que ces deux missionnaires écrivirent les remarquables ouvrages historiques qu'ils nous ont laissés. (1)

A l'intérieur de l'église les ornements sont rares, mais les murs crépis à la chaux éclatent de blancheur et de propreté. Un chœur spacieux et bien éclairé, qu'une balustrade ouvragée sépare de la nef, deux chapelles latérales, des rangées de bancs, une tribune à l'entrée: telle est la disposition des lieux.

Trois belles peintures, un Saint Louis en prière, œuvre originale et de prix, une copie de l'Ascension de Murillo, une autre toile en arrière du maître-autel, et dont nous n'avons pu saisir le sujet sous les tons pâlis des couleurs, décorent les chapelles et le chœur.

Si quelque chose décèle l'origine et rappelle la classe particulière des paroissiens, ce sont, de chaque côté du maître-autel, et de grandeur naturelle, deux statues en bois peint, représentant des missionnaires revêtus de leurs ornements sacerdotaux; puis, surmontant la chaire, fort élégante, disons-le en passant, un ange en tunique bleue semée d'étoiles, avec deux grandes ailes d'or étendues, et embouchant la trompette du jugement dernier. Pour ces trois personnages lamés d'or et d'argent, pour leurs insignes, auxquels le peintre a conservé leurs couleurs naturelles, faisant le surplis blanc, l'étole jaune, le crucifix noir, le visage rose, les Indiens donneraient toutes les fresques du Vatican, et toutes celles de la chapelle Sixtine.

Dans les trois ou quatre familles que nous visitâmes, nous étant informé des œuvres d'art de leur église qu'elles aimaient le mieux, les femmes nous répondirent unanimement qu'elles préféreraient l'ange au vêtement azuré; les hommes, l'apôtre inspiré élevant son crucifix vers le ciel. Le caractère Indien revit tout entier dans ces appréciations esthétiques.

Au dernier appel des cloches, car l'église en possède deux, une grosse et une petite,—les Indiens ne se seraient pas contentés de moins,—les étrangers venus pour assister à la fête, les habitants du bourg se dirigèrent vers l'église, remplissant en quelques minutes les bancs de la nef et ceux de la tribune. Nous dirons, pour expliquer cette affluence extraordinaire, que Mgr. de Gratianopolis, le nouveau coadjuteur de l'évêque de Montréal, dé-

(1) Le Père Charlevoix a écrit: Histoire générale de la Nouvelle France; Histoire et description du Japon; Histoire de l'île de St. Domingue; Histoire du Paraguay.  
Le Père Lafitau: Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps; Histoire des découvertes et des conquêtes des Portugais dans le Nouveau-Monde.

sireux de prouver à ces braves Iroquois que le pasteur ne fait aucune différence entre ses brebis, était venu officier pontificalement et conduire la procession. Comme tous leurs pareils, les Indiens de Caughnawaga se montrent très-sensibles aux pompes du culte et à l'éclat des cérémonies. Tout ce qui est spectacle, bruit et couleur, les passionne et les charme. Aussi cette messe solennelle célébrée avec tant d'apparat, ces hymnes nouvelles, ces nombreux desservants, la majesté de l'office, la soutane violette, la crose dorée, la mitre en brocart de l'évêque, les chasubles soie et or des diacres, tout cela produisit un grand effet sur ces vives imaginations. Le jeune Iroquois qui, à certains moments, devenait le gardien de la crose du prélat, la tenait à deux mains, les yeux comme fascinés par son rayonnement, et, lorsqu'il promenait de temps à autre son regard sur la foule agenouillée, on devinait aisément qu'il n'aurait point donné sa charge pour un trésor. La fonction accomplie ce jour-là inscrivait dans sa vie une date mémorable. L'aspect qu'offre partout une réunion de fidèles diffère peu; ici elle présente une originalité piquante. D'abord, les desservants, les chantres, les enfants de chœur en belles chasubles ou en surplis immaculés, sont de vrais Iroquois qu'on a façonnés au service; si l'on doutait de leur race, leurs cheveux hérissés, noirs et fournis, leur teint cuivré, et nous ne savons quelle gaucherie un peu brusque sous leurs robes de lévites, révéleraient aussitôt leur origine. Ensuite, à l'entrée du chœur, formés sur deux rangs, les six chefs de la nation, armés chacun d'une lance garnie de rubans verts et rouges, se tiennent debout sur la dalle pendant la durée de la cérémonie. Les sexes ne sont pas mêlés comme dans nos églises; chacun à sa place, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre.

Vêtus à la moderne, les Indiens ressemblent à tout le monde; les Indiennes au contraire qui ont conservé l'habitude de se draper dans leur couverture, comme des Espagnoles dans leurs mantilles, ne laissant paraître du visage que le nez et les yeux, qui raffolent des jupes aux nuances vives, aux tons éclatants, ont l'air d'une congrégation de pénitents vêtus de leurs cagoules.

Les bancs où s'aligne leur file immobile et silencieuse, font un contraste étrange avec la variété des toilettes et l'animation des physionomies du reste de l'assistance. Mais l'impression augmente et se change bientôt en surprise agréable, lorsque, sous ces voûtes habituées au chant large et grave de la liturgie, au milieu de l'air chargé d'encens, s'élève tout à coup le chœur des jeunes Iroquois. On essaierait en vain de décrire le charme pénétrant de ces voix pures et fraîches, répondant alternativement à celles des hommes. La langue iroquoise dont elles se servent, ajoute par le redoublement et la sonorité de ses nombreuses consonnances, à l'harmonie musicale. Le diapason fort élevé choque aux premières mesures de l'air, mais peu à peu l'oreille s'y fait, et l'on se prend à écouter avec plaisir le timbre cristallin de ces gosiers d'oiseaux. La mélodie, le rythme des versets de l'hymne sacrée, ont une saveur étrange, et les notes qui s'échappent de ces poitrines, bien que justes et égales, sont si minces, si effilées, qu'on les dirait passant à travers le trou d'une aiguille.

On perçoit par l'oreille en écoutant ces voix étranges, la sensation que donne au palais le jus d'un fruit acide mais légèrement sucré. Ce concert d'une heure pourrait s'évaluer à une douzaine d'oranges. Si l'on veut les comparer à la tonalité d'un instrument quelconque, on dira qu'elles tiennent du binou breton et de la musette; c'est à la fois doux, nazillard et plaintif.

Tandis que ces artistes chantent, l'organiste et maître de chapelle du lieu, un chef Iroquois au visage cuivré, aux pommettes saillantes, au nez recourbé en bec d'aigle, les accompagne en mesure, ma foi, et leur prodigue toute sa science musicale, laquelle consiste dans l'exécution perpétuelle de l'accord parfait.

Si les dispositions musicales de la race iroquoise, côté des hommes, sont en général peu développées, il n'en est pas de même de leurs prétentions. Qu'on en juge. Un organiste de nos amis qui se trouvait en villégiature à Lachine reçut, l'été dernier, la visite d'un chef réputé de Caughnawaga.

—Je viens te trouver parce qu'on m'a dit que tu étais un grand musicien. Peux-tu m'apprendre à toucher de l'orgue en quatre leçons? fit notre homme en parlant à la deuxième personne suivant la coutume indienne.

Le professeur observa en souriant que ses élèves mettaient beaucoup plus de temps que cela.

—Pour vous, blancs, c'est possible, ajouta-t-il, mais ce qu'on montre deux fois à un Sauvage, il le sait!

Comme bien on pense, notre ami refusa le marché; mais le chef se retira très-vexé de voir qu'on doutait à ce point de son intelligence.

Après la messe, la procession. Sous le dais en brocart broché d'argent, Mgr. l'évêque, assisté de ses acolytes, précédé des jeunes filles, des jeunes garçons en longues files, que suit la masse des hommes, des femmes

et des touristes. Le cortège est nombreux, fort bien disposé, car son parcours se borne aux deux principales rues du village. A chaque reposoir, au moment de la bénédiction du Saint-Sacrement, tous les assistants, tête-nue, se prosternent; alors les encensoirs s'élèvent et retombent en cadence, une pluie de fleurs couvre le sol, les cloches carillonnent, le canon tonne. Puis les chants retentissent de nouveau, les fidèles se relèvent, le corps de musique jette au vent ses fanfares, et la procession reprend lentement sa marche.

Pour le jour de la Fête-Dieu, il existe à Caughnawaga une coutume naïve et touchante que les mères n'ont gardé d'oublier. Il nous faut dire auparavant que rien n'est ingénieux comme un berceau indien. Qu'on se représente un sabot dont on aurait enlevé la partie creuse, laissant à l'extrémité une sorte de toit-abri, de visière. Fixée sur la semelle, une mince couverture sur laquelle repose l'enfant; par-dessus le corps d'autres couvertures enveloppent le bébé, ne laissant de libre et de visible que la tête emprisonnée dans un joli bonnet. C'est grâce à la forme de ce berceau-maillot que les mères portent leurs enfants sans fatigue durant de longues marches, et qu'au repos, dans la forêt, elles les suspendent à une branche d'arbre, afin de les préserver des atteintes des reptiles ou d'autres animaux.

Eh bien! le jour de la procession, sur la galerie de la plupart des maisons entre lesquelles défile le cortège, on aperçoit placés sur des chaises, ou disposés debout le long des murailles, de frais petits poupons ficelés dans leurs berceaux; les uns vous regardent avec leurs beaux yeux noirs, tout grands ouverts, d'autres, moins effrayés, sourient et font risette aux passants.

La croyance est que cette exposition devant le Bon Dieu qui passe, porte bonheur à l'enfant et le préserve des maladies.

La procession finie, les cloches deviennent muettes, le canon silencieux; la foule qui s'échappe lentement par toutes les issues de l'église, envahit la place où elle prend position pour voir défiler les habitants du bourg.

Les artistes de la matinée, le chœur de la messe, les jeunes Iroquois, les enfants de chœur, les chantres, les thuriféraires, les fleuristes, débarrassés de leurs tuniques, rejoignent les parents et regagnent leur domicile. Cette sortie s'exécute gravement, sans bruit, sans cris. Quelle différence avec nos mœurs! Quelle gaieté, quels éclats de rire, quelles exclamations joyeuses, quel tapage, chez nous, lorsqu'après une cérémonie, ou une classe de quelque durée, on lâche tout ce petit monde! Ici rien de pareil, l'Indien n'a point laissé entamer sa nature; il a la physionomie sérieuse, l'attitude fière, la démarche digne. Peu communicatif, il dédaigne les démonstrations, il cause peu, rit rarement et ne pleure jamais. Nous avons vu à Caughnawaga une troupe de jeunes indigènes rester près d'une heure à regarder les passants sans qu'aucun d'eux ait fait un geste ou dit un mot. Nous aurions bien essayé d'une cabriole ou d'un entrechat pour arracher un sourire ou une exclamation à ces statues, mais comme on nous assura que les acrobates de passage à Montréal ne les faisaient pas même sourciller, nous crûmes devoir nous abstenir d'une expérience inutile.

Dans l'après-midi, la rue principale du village devient une sorte de Longchamp où toutes les élégantes et les beaux de la tribu viennent à l'envi exhiber leurs toilettes et leurs parures. Le spectacle est unique. Les robes de soie, de gaze, le velours, les dentelles, les chapeaux garnis de fleurs, les chaînes d'or, les bracelets, sont aussi communs que dans une de nos grandes soirées mondaines. Le caractère qui les en distingue cependant, c'est la profusion des ornements et l'éclat des couleurs, l'absence totale de goût et de simplicité. Les tons crûs, le vert, le bleu, le rouge, le jaune, se heurtent, sans se fondre ni s'associer. Ainsi une jeune fille sera coiffée d'un chapeau rouge garni de fleurs vertes; elle portera avec un corsage bleu une jupe orange, et des bottines noires. Les autres auront des mises du même style. Les hommes, eux, portent sans trop de gêne la redingote, la jaquette, toute la nomenclature du vestiaire moderne; seulement l'étoffe du vêtement sera toujours de première qualité. Comme un ornement fourni par le hasard et d'assez bon effet à leurs yeux, quelques jeunes gens avaient conservé sur le côté extérieur du collet de leur habit l'étiquette blanche ou jaune du magasin de confection.

Pendant ces quelques heures, et en attendant les départs successifs du steamboat, les curieux parcourent le bourg, visitent quelque intérieur de maison, mesurent sur la berge des canots taillés dans un troac d'arbre, qui n'ont pas moins de quarante à cinquante pieds de longueur.

Aux abords de l'unique hôtellerie du lieu, de jeunes Indiens font une récolte de gros sous en tirant de l'arc; à quelques pas de là deux roues de fortune soutirent de l'argent aux crédules.

Peu à peu la foule s'éclaircit; chaque voyage de l'Aurora emporte une cargaison humaine. Six heures ap-

prochent, la cloche du vapeur sonne la dernière traversée. Cinq minutes plus tard, nous sommes à bord, regardant accourir de toutes parts les retardataires qui arrivent essouffés.

Le sifflet du steamboat lance deux cris stridents; le pilote, comme un factionnaire à son poste, attend la main sur la roue; un bambin largue l'amarre, le capitaine donne le signal, la fanfare entonne le morceau d'adieu, des mouchoirs s'agitent, des hurrahs s'élèvent, nous sommes en route pour le retour.

Du milieu du fleuve, nous apercevons lachine échelonnant ses maisons sur la rive, nous distinguons les mâts des barges et les cheminées des remorqueurs mouillés dans le canal; vis-à-vis, la façade monumentale du couvent des sœurs, l'église paroissiale et son clocher; à notre droite, sur un monticule dominant les vergers et les jardins des maisons de campagne qui bordent la route de la côte, l'école des frères, et la silhouette d'un vieux moulin à vent aux ailes immobiles. Sur le prolongement de cette ligne, les dentelures de la côte déserte du rapide de Sault St. Louis, dont la vitesse du courant, en cet endroit, signale l'approche. Du côté opposé, sur un étroit promontoire, la masse blanchissante du village de la Pointe-Claire, la nappe large et calme du lac St. Louis; émergeant des flots, comme une touffe de verdure arrêtée dans le lit du fleuve, l'île Perrot et son groupe d'îlots. Puis, à l'ouest, sur les confins de l'horizon, la montagne de Montréal dont les pentes douces semées de villas, de bois, de champs cultivés, sert de toile de fond à ce magnifique décor.

Une heure après, l'infect cloaque de la gare Bonaventure où nous pataignons dans la fange, livré aux obsessions d'une troupe de cochers qui vous harcèlent comme une nuée de moustiques, nous rappelle au sentiment de la réalité!

Plus de vaste horizon, plus d'air vivifiant, plus de Caughnawaga, plus d'Indiens! mais la civilisation et ses merveilles.

Hélas! la fête était finie!

A. ACHINTRE.

## BULLETIN TELEGRAPHIQUE

### FRANCE.

Paris, 14.—M. Clemenceau a de nouveau envoyé un cartel à De Cassagnac qui, dit-il, a donné à entendre qu'il (Clemenceau) était un lâche. Ce dernier propose un duel entre 10 députés républicains et 10 députés bonapartistes. M. De Cassagnac répond avec mépris qu'il ne se battra pas avec d'autre que Gambetta et que les députés bonapartistes ne peuvent pas accepter le défi.

Le gouvernement doit adopter des mesures rigoureuses pour prévenir les actes de violence de la part des bonapartistes et des radicaux.

Les agents de police ont fermé le café de l'Opéra, rendez-vous favori des bonapartistes.

Paris, 15.—Le projet de loi constitutionnelle rédigé par le centre gauche, a été présenté aujourd'hui et un vote d'urgence a été pris. Le résultat a été le suivant: 345 pour, 341 contre.

Le bill contient trois articles, le premier pourvoit à ce que le gouvernement consistât d'un Sénat, d'une Chambre de représentants et du président de la république. Le second pourvoit à la prorogation des pouvoirs du maréchal MacMahon jusqu'en 1880. Le troisième pourvoit à la révision totale ou partielle de la constitution, révision qui se fera par les amendements que l'on voudra faire plus tard à la constitution.

Paris, 15.—La salle de l'Assemblée était remplie de députés et de spectateurs.

Casimir Perrier a introduit le bill constitutionnel préparé par le centre gauche et propose que l'Assemblée déclare qu'il est urgent de prendre ce bill en considération. L'orateur a parlé de la nécessité de s'unir contre les bonapartistes et les démagogues et a été souvent interrompu par les membres de la droite et applaudi par ceux de la gauche.

M. Laboulaye s'est prononcé en faveur de la motion d'urgence.

Il dit que les derniers événements ont démontré les dangers d'un gouvernement provisoire. La monarchie, prétend-il, est impossible, et l'empire ne fera qu'amener une invasion et l'oppression de la France. Il considère que la république est le gouvernement de tous pour tous et son établissement inspirera la confiance au pays.

Le général Changarnier, du centre droit et M. Paul Duval se sont opposés à la motion.

M. DeKerdrel, de la droite, a averti les députés que si la majorité de l'Assemblée était changée, le maréchal MacMahon se trouverait peut-être obligé de donner sa démission.

Le vote est alors pris: pour 345, contre 341.

Tous les ministres ont voté contre la motion, mais en leur capacité de députés seulement, la motion n'ayant pas été déclarée une motion ministérielle.

Le bill a été référé au comité des Trente.

Alors M. de Larocheffoucault de l'extrême droite, introduit une résolution qui est lue au milieu d'un profond silence.

Voici la substance de cette résolution:

Que le maréchal MacMahon prenne le titre de lieutenant du Royaume, et que les institutions nationales soient déterminées par arrangement conclu entre le roi et les représentants du peuple.

Une grande excitation a suivi la lecture de cette résolution.

M. de Larocheffoucault a ensuite proposé que la motion fut référée au comité des Trente. Cette motion est rejetée par plus de cent voix. Tous les ministres ont voté contre la motion.

On dit que M. de Larocheffoucault a donné sa démission comme ambassadeur en Angleterre avant de présenter sa motion.

Les bonapartistes ont tenu une assemblée aujourd'hui et en sont venus à la conclusion qu'il serait tout-à-fait inutile d'in-

roduire une motion à l'encontre de celle présentée par le centre gauche.

Londres, 16.—Trois dépêches ce matin annoncent qu'une partie du bois de Fontainebleau est en feu.

Londres, 16.—Le Times contient de plus amples détails de la séance d'hier de l'Assemblée française.

M. Lambert de Ste. Croix, appuyé de tous les membres du centre droit, a soumis un bill pourvoant à ce que le titre de Président de la République soit conféré au maréchal MacMahon, ainsi que le pouvoir de dissoudre les deux branches de la législature et que le successeur de M. MacMahon soit nommé conjointement par les deux chambres.

Ce bill a été référé au comité des Trente.

Il est probable, dit le correspondant du Times, que quelques-uns des membres du ministère donneront leur démission par suite des procédés d'hier, mais ce ne sera pas une crise ministérielle.

Contrairement à ce que l'on a dit plus haut, les ministres suivants ont voté pour la motion de M. de Larocheffoucault, le général de Cisse, Magne, Girard, DeCazes.

Une vingtaine de députés du centre droit se sont abstenus de voter sur la motion du centre gauche.

Paris, 16.—Les journaux républicains, parlent en termes fort louangeux des députés du centre droit et du centre gauche à cause du vote qu'ils ont donné, hier, contre la restauration de la monarchie. Ils prétendent que ce vote, bien qu'il ne proclame point la république, fait voir que la monarchie est impossible.

Les journaux orléanistes considèrent que le vote n'a rien changé à la situation politique.

Paris, 16.—Aujourd'hui dans l'Assemblée, lors de la lecture des minutes des procédés d'hier, on a hautement protesté contre l'inexactitude de la liste des votes qui ont été donnés pour et contre la motion du centre gauche. Le général Cisse et trois autres ont déclaré qu'ils avaient voté en faveur de la motion et un député qui a voté contre la motion affirme que sept de ceux dont les noms sont inscrits sur la liste comme ayant voté pour la motion n'étaient pas présents lorsque le vote a été pris. Il a demandé que la liste fut corrigée que suivant lui devrait être pour 339, contre 340.

Un député de l'extrême droite a proposé que le vote fût déclaré nul.

M. Buffet, président de l'Assemblée a maintenu la validité de la liste. Le centre droit a présenté une résolution constitutive définissant les pouvoirs du président MacMahon. Le bill a été référé au comité des Trente.

On croit que le comité des Trente ne rapportera pas le bill du centre gauche qui lui a été référé hier, avant une quinzaine de jours.

La gauche a abandonné pour le présent son dessein de faire dissoudre l'Assemblée car elle espère voir bientôt l'établissement de la république.

Les présidents des bureaux de l'Assemblée ont été nommés, 8 parmi les membres de la droite et 7 parmi ceux de la gauche.

La résolution proposée par M. de Larocheffoucault a été finalement rétirée à un comité composé de 18 députés de la gauche et de 12 de la droite, mais il est presque certain que la motion ne sera pas soumise à l'Assemblée pour être discutée.

L'incendie dans la forêt de Fontainebleau a été éteint, 10 acres de bois ont été détruits.

Paris, 17.—Des copies du New-York Herald, contenant la lettre de Rochefort ont été saisies par la police.

Paris, 18.—Il y a eu un engagement entre des insurgés maures et les troupes françaises à Alger. 37 rebelles ont été tués. Les Français ont eu six hommes de tués et 10 de blessés.

Paris, 18.—Les députés du Centre Gauche publient de nouveau une circulaire adressée aux députés du Centre Droit, les priant de s'unir à eux, afin de pouvoir établir la république. Le Centre Gauche offre toutes les garanties constitutionnelles nécessaires, et déclare que si l'alliance qu'il demande le est refusée, le Centre Droit sera responsable d'un retour de l'Empire.

Le gouvernement a intenté une action contre les propriétaires du Figaro et de La France, pour avoir publié des articles écrits par Rochefort.

Le ministre de la Justice a formé une commission pour préparer une nouvelle loi de la presse.

Paris, 18.—Dans l'Assemblée, aujourd'hui, on a rejeté par un vote de 375 contre 327, la clause du bill municipal, qui donnait à ceux qui payaient le plus fort montant de taxes, le droit de siéger aux conseils municipaux. La Gauche, les Bonapartistes et une partie du Centre Droit ont voté contre cette clause. Ces députés considéraient que cette clause portait atteinte au principe du suffrage universel. La rejection de cette clause sera probablement fatale au bill.

La nouvelle du vote a causé beaucoup d'excitation.

M. Fourton, ministre de l'Intérieur, a affirmé qu'il était prêt à accepter un compromis; le gouvernement demandera le droit de nommer les maires pour trois ans seulement.

La Gauche est bien déterminée à demander la dissolution de l'Assemblée, si la Droite s'oppose à l'établissement de la république, comme gouvernement définitif.

M. Goulard est bien malade.

M. Paul de Cassagnac a été sommé de comparaître devant la cour d'assises, lundi prochain.

### IRLANDE.

Queenstown, 16.—A l'arrivée du vapeur Parthia une foule nombreuse s'est rendue au quai, car l'on savait que Rochefort était à bord. Le fameux communiste a été accueilli par des huées et des sifflements. On a voulu même en venir à des voies de fait et les agents de police ont été obligés d'entourer Rochefort pour empêcher la foule de le lyncher. Il a été suivi jusqu'à la station du chemin de fer par cette garde d'honneur? Il s'est rendu à Cork et de là à Dublin, et vu qu'il n'était pas attendu à ces deux villes, il a pu passer inaperçu, de Dublin il doit se rendre à Londres.

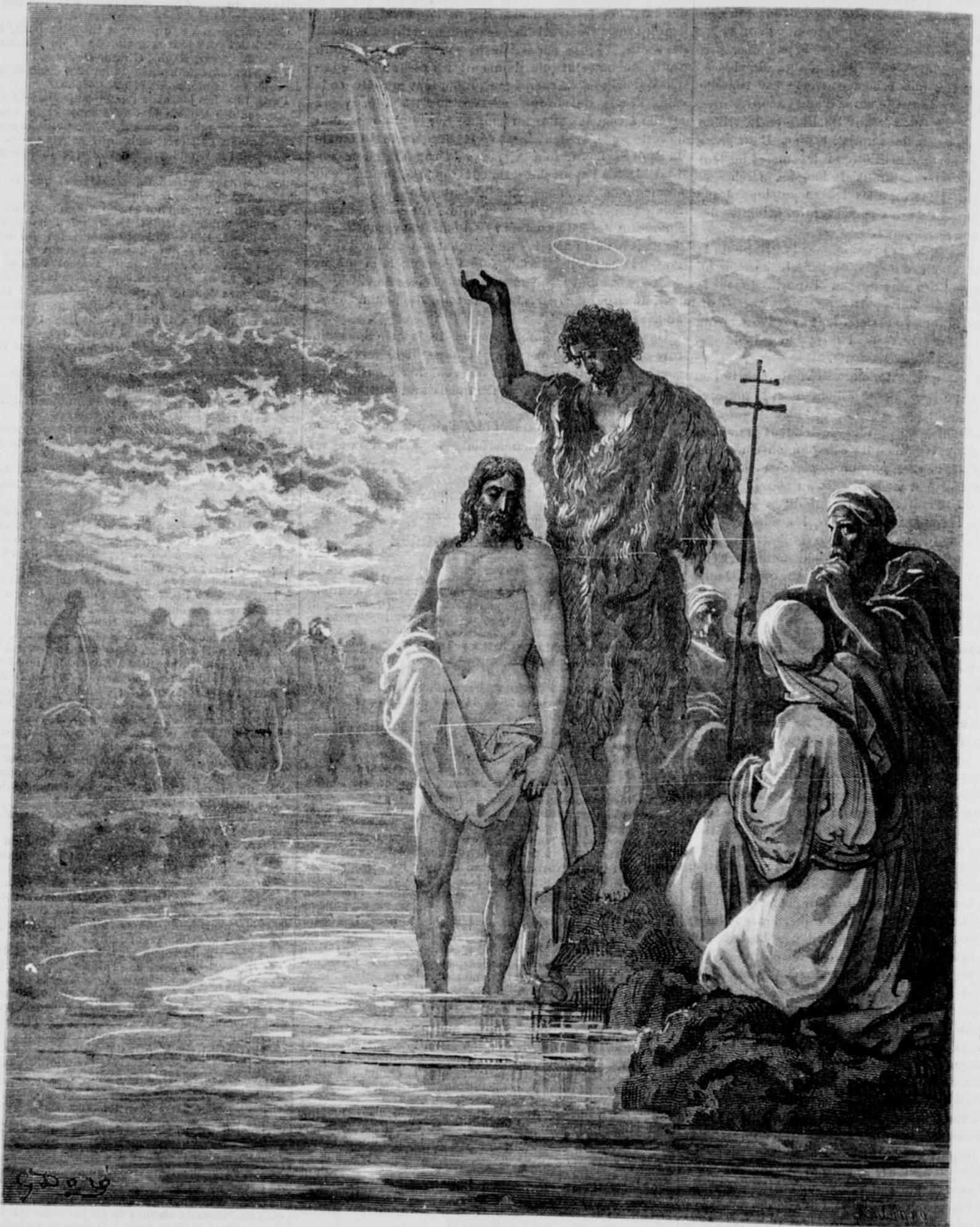
### ETATS-UNIS.

Washington, 17.—Le bill du sénat constatant les droits de propriété de la compagnie de la Baie d'Hudson et des autres sujets britanniques, ces droits leur donnent des titres à l'indemnité fixée par l'Empereur d'Allemagne d'après le traité de Washington, a été adopté.

### ITALIE.

Rome, 17.—Plusieurs députations ont visité, hier, Sa Sainteté Pie IX et l'ont félicité de son 83me anniversaire de naissance.

A cette occasion, les cérémonies ordinaires ont eu lieu au Vatican.



SAINT JEAN-BAPTISTE BAPTISANT LE SAUVEUR DANS LE JOURDAIN



FRANCOIS-XAVIER GARNEAU  
 ANT. NORBERT MORIN  
 SIR GEO. ET. CARTER

COL. CHS. DE SALABERRY  
 MGR. JOS. OCT. FLRISSE  
 VALLIBRS DR ST. REAL

PIERRE LOUIS PANET  
 DR LOUIS HYF. LAPONTAINE  
 LOUIS JOSEPH PAPINEAU

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI 25 JUIN 1874

## AU PUBLIC

Comme nous l'avons annoncé, nous publions aujourd'hui un numéro "extra," et nous ferons la même chose la semaine prochaine pour le compte-rendu de la fête nationale.

Ce compte-rendu sera le plus complet possible. Il contiendra le texte de tous les discours prononcés en cette circonstance et une analyse complète des délibérations de la Convention générale. Nos lecteurs aimeront à conserver un tel rapport réuni dans un seul numéro.

Le prix du présent numéro et du suivant est de 10 cents.

## NOS CORRESPONDANTS

Nous publions dans une autre colonne une lettre de notre correspondant *Drapeau Blanc*. On comprend que nous n'avons pas à défendre ses idées; il est assez habile pour le faire lui-même, et nous laissons à nos correspondants une grande latitude. Tout projet d'union a droit à nos sympathies, mais nous nous abstenons de discuter un projet en particulier: ce devoir incombe aux plus compétents.

Seulement nous devons exprimer ici le regret de voir la presse ministérielle de Montréal accueillir avec un mauvais vouloir trop évident l'écrit de notre honorable correspondant. Nous comprenons fort bien que les plaisanteries de ces journaux ont l'intention d'être blessantes pour nous personnellement, et nous n'y trouvons rien à redire, parce que nous ne nous sentons pas atteint; mais nous croyons que ces journaux, dont les colonnes, à la veille de la St. Jean-Baptiste, sont remplies d'appels à l'union, feraient preuve de plus de logique et de loyauté en traitant avec respect l'homme haut placé et d'un si digne caractère qui, à son tour, et suivant ses idées, les convie à l'entente, à la concorde.

O. D.

## LA SEMAINE

Quatre événements ont rempli la dernière semaine politique.

M. Félix Geoffron, député de Verchères, est entré dans le Cabinet fédéral avec le portefeuille de ministre de l'Intérieur, que lui cède M. Fournier pour prendre, dit-on, celui du ministère de la justice. De M. Fournier ou de M. Geoffron nous ignorons qui sera le *leader* de notre province; nous savons seulement que l'un et l'autre sont chefs dans leur district respectif. M. Geoffron sera bien probablement réélu par acclamation dans le comté de Verchères. Le *Nouveau Monde* dit que ce sera pour lui l'occasion de faire connaître à quelles conditions il est entré dans le ministère, et quelles garanties il offre à la province de Québec sur les questions les plus importantes.

Les choses s'embrouillent du côté de la Colombie. Une députation, à la tête de laquelle se trouve le chef du cabinet local, vient de partir pour l'Angleterre dans le but de protester auprès des autorités impériales contre la non-exécution, par le gouvernement d'Ottawa, des conditions de l'entrée de cette province dans la Confédération. Il s'agit des conditions relatives à la construction, dans l'espace de dix ans, du chemin de fer du Pacifique. La Colombie sait qu'elle est la clef de la Confédération canadienne, et peut-être se montre-t-elle exigeante; mais il n'en est pas moins vrai que nous ne pouvons nous passer d'elle. Notre devoir est donc de tenter tout ce qui est possible pour nous assurer son concours loyal.

Les élections locales du Nouveau-Brunswick sont terminées, et nous constatons avec un profond regret qu'elles ont tourné au triomphe complet des ennemis des catholiques, des partisans des écoles athées. Les ministres locaux se sont mis à la tête des fanatiques, ils ont exploité les passions religieuses avec un cynisme inouï, et ils ont gagné la bataille par cet indigne moyen. Que faire maintenant? La cause de nos coréligionnaires est plus compromise que jamais. Est-ce d'Ottawa que viendra le salut?

Les négociations au sujet du traité de réciprocité ont été menées à bonne fin. Le traité est conclu entre la Reine et le gouvernement d'Ottawa, d'une part, et le Président des Etats Unis et son cabinet, d'autre part. Il doit être immédiatement soumis à la ratification du Sénat américain. Il ne viendra en force que le 1er Juillet 1875, afin que le Parlement anglais et la Législature Canadienne aient le temps de le discuter et de l'approuver définitivement.

C'est un événement considérable pour le Canada que ce traité, et dont les conséquences ne peuvent être estimées trop haut.

O. D.

## CHRONIQUE

M. Narcisse Beaudry a frappé une médaille commémorative en argent de la St. Jean-Baptiste. D'un côté se trouve l'inscription: *Fête nationale du 24 juin 1874—Mont-réal*, dans une feuille d'érable. De l'autre on lit le mot *Souvenir* dans une guirlande de feuilles d'érable.

M. Demers a laissé la rédaction du *Courier de St. Hyacinthe*.

Une dépêche de Washington annonce que, suivant toute probabilité, il y aura sous peu une réunion de l'Exécutif pour prendre en considération le traité de réciprocité avec le Canada.

MESSE DE LA ST. JEAN-BAPTISTE, 24 JUIN, 1874.—Messe en plain-chant dite du 11e ton, harmonisée à quatre parties par défunt le Rev. Messire J. J. Perrault, prêtre du Séminaire St. Sulpice de Montréal, et telle qu'exécutée au sacre de Monseigneur C. Fabre, Evêque de Gratianopolis, et coadjuteur de Montréal, à l'église du Gesù, le 1er Mai, 1873. Tous ceux qui avaient eu l'avantage d'assister à cette grande solennité, en ont gardé un profond souvenir, et en parlent encore avec enthousiasme.

Sur la demande de Monseigneur C. Fabre, qui doit officier à cette messe, et pour que la solennité en réponde aux démonstrations civiles et patriotiques organisées par nos honorables concitoyens, pour recevoir dignement leurs frères des Etats-Unis, invités à cette fête patronale du pays, la même exécution doit avoir lieu à l'église paroissiale de Notre-Dame, et dans les mêmes conditions, c'est-à-dire par les élèves du Collège entier de Montréal, secondés par messieurs les amateurs du chœur ordinaire de la paroisse Notre-Dame.

Pour la commodité des personnes qui désireraient se procurer le texte de cette composition musicale, un grand nombre de copies viennent d'être photo-lithographiées aux ateliers de l'*Opinion Publique*.

On en trouvera des dépôts soit au Séminaire de la paroisse, soit au Collège de Montréal, rue Sherbrooke.

LA ST. JEAN-BAPTISTE  
1874

Dédie à la Société Typographique de Québec.

Rappelons-nous les jours de deuil et de victoire,  
Le temps passé marqué du burin de l'histoire,  
Epopée où les morts enseignent les vivants!  
En ce jour, le plus beau de nos éphémérides,  
De l'histoire évoquons les guerriers intrépides,  
Les drapeaux déployés dans l'orage et les vents.

L'amour de la patrie est la fibre sonore  
Aux accents souverains, c'est le rayon qui dore  
Des printemps effacés les nids et les berceaux.  
Comme un penseur errant dans une nécropole,  
Je viens, barde oublié, poser une auréole  
Dans la nuit des tombeaux.

O passé sombre et grand comme une aube sans voiles,  
Où les pâles rayons qui tombent des étoiles  
Répandent dans les cieux de rêveuses clartés,  
Où l'insecte dans l'herbe et l'aigle sur la cime,  
Les bruits mystérieux qui montent de l'abîme,  
Parlent confusément à nos cœurs attristés.

Passé retentissant de mornes funérailles,  
De nos destins livrés aux hasards des batailles!  
Héros dignes de Sparte en vos combats géants,  
A nos esprits rêveurs, parfois dans les nuits sombres  
Vous venez et parlez, vous soulevez les ombres  
Des sépulcres béants.

Vous nous dites: "Ayez l'âme élevée et juste,  
"Conservez du passé le souvenir auguste,  
"Soyez unis, soyez miséricordieux,  
"N'attachez pas votre âme aux choses éphémères,  
"Pratiquez la vertu, vivez comme des frères:  
"La haine est de la terre et l'amour vient des cieux."

Nous entendons ces voix des ténèbres venues,  
Echos de l'infini, des sphères inconnues.  
Ainsi quand vient le soir, que le couchant pâlit,  
La cloche du beffroi qui se lève et retombe  
Semble nous annoncer les choses d'outre-tombe,  
Les poèmes sans fin de l'éternelle nuit.

De ces fastes éteints, de ces splendeurs sacrées,  
Légendes des combats du peuple vénérées,  
Que reste-t-il? Un vieux drapeau qui nous est cher,  
A Carillon troué par le fer et la poudre,  
Palladium touché des éclats de la foudre  
Et des feux de l'éclair;

Quelques noms éclatants transmis par nos ancêtres,  
Illustrés sur ce sol dont ils furent les maîtres,  
Cartier et Boberval, soldats audacieux,  
Samuel de Champlain qui fonda notre ville,  
Le savant Lescaurbot, Frontenac, d'Iberville,  
Montcalm mort au combat, Lévis victorieux.

Et dominant les flots de ses crêpeaux antiques,  
Vestige féodal aux formes fantastiques,  
Chef-d'œuvre de Vauban sur nos rives jeté,  
Québec, donjon gothique en sa robe de pierre,  
Le front touchant l'azur et les pieds dans le lierre,  
Belle et fière cité.

Non loin de ses remparts se dresse une colonne  
Au faite surmonté de l'antique Bellone.  
Souvent d'un pas distrait nous allons visiter  
Ce monument altier qui domine nos têtes,  
Livre de bronze ouvert à toutes les tempêtes,  
Où la foule en passant peut lire et méditer.

Ce bronze peut périr—tout retourne en poussière,  
Sarcophages d'airain, pyramides de pierre—  
Mais il reste la voix de la postérité.  
Aux urnes des aïeux nous devons des couronnes,  
Et nos pieuses mains érigent des colonnes  
A l'immortalité.

EDOUARD HUOT.

Québec, juin 1874.

## SOUS LES DRAPEAUX

BLEU, ROUGE, BLANC.

M. le Rédacteur,

Quand je vous ai adressé ma dissertation sur l'opportunité de fonder un nouveau parti et sur l'urgence d'opérer la fusion des partis, je vous exprimais formellement dans la lettre qui l'accompagnait, que vous ne donneriez pas publicité à mon écrit, qui n'était qu'un modeste canevas, qu'une épreuve pouvant tout au plus vous servir de sujet, de proposition que vous pourriez développer, dans le cas où vous en approuveriez la justesse et le fond.

Sans tenir compte de ma recommandation, vous avez publié la presque totalité de mon ouvrage et vous en avez supprimé la partie, qui se rattachait à l'égoïsme ainsi qu'à l'ambition des chefs et des hommes de partis, etc., etc. Pourtant, je peignais les hommes et les choses avec la plus grande impartialité; les hommes et les choses avec la plus grande impartialité; mais, vous en avez cependant publié plus qu'il ne faut, puisque le *National* s'est empressé d'accuser cet écrit comme venant ou émanant d'un *heureux poète*, dont la pensée se laisse aller à l'imagination et qui veut créer un parti chimérique, impossible.

Quoique je ne possède point l'habitude et les talents d'écrire, je dois néanmoins faire à la dialectique de M. le rédacteur du *National* l'honneur d'essayer à le réfuter.

D'après moi, pour connaître l'art de juger une dissertation, un ouvrage, de manière à en porter sûrement son jugement, il faut l'indépendance, l'impartialité et le désintéressement dont je parle dans mon écrit précédent.

M. le commentateur est-il pourvu de cette indépendance, de cette impartialité et de ce désintéressement, pour pouvoir examiner, expliquer, éclaircir mon ouvrage ainsi que mes intentions et s'en constituer le juge? Je serais porter à en douter car ses observations ironiques et obscures me prouvent qu'il serait dans l'habitude de censurer trop légèrement avec l'esprit enflammé d'un homme de parti, qui tient mordicus à son drapeau et qu'il défendra contre et malgré tout.

Ce M. ne veut point de parti intermédiaire et il ne tient à l'existence que des phalanges Rouge et Bleu; mais, pourquoi cela? Est-ce parce que les Conservateurs seraient tombés et que Messieurs les Rouges seraient arrivés au faite du pinacle et qu'il ne voudrait point que ses partisans descendraient de sitôt de la partie la plus élevée de la position?...

Est-ce que l'amour du pouvoir, la soif des honneurs, éblouiraient et priveraient ce M. de la faculté de pouvoir considérer et examiner de sang-froid la situation précaire et dangereuse des Canadiens-Français au conseil de la nation?...

Est-ce que ce M. du *National*, voudrait faire dominer ses chefs politiques, en immolant et en faisant un hécatombe de ses frères en origine?

N'admettrait-il pas, lui-même, que la majorité de la population canadienne-française a le tort, pour faire prédominer son parti, d'allumer et d'entretenir inconsidérément au milieu d'elle le feu de la discorde, et par ce moyen paralyser l'influence légitime et puissante qu'elle pourrait exercer dans les parlements?...

Oh en êtes-vous, Messieurs les politiciens, avec les questions brûlantes des écoles du Nouveau-Brunswick, de l'Amnistie et de plusieurs autres questions, qui menacent nos co-religionnaires, nos compatriotes ainsi que l'avenir du pays?...

Ne voyez-vous pas les Canadiens-Français accablés par le nombre, par l'arbitraire, par la violence, par l'abus du pouvoir et vous prêchez néanmoins parmi eux la désunion, la méintelligence?...

La position pour les hommes de partis primerait donc le cœur, et la politique ne serait donc comme je l'ai déjà exprimé, qu'un vil métier, qu'une spéculation? conséquemment, bien fou serait celui qui voudrait s'occuper des intérêts et de l'union de ses concitoyens! Oh! je ne puis admettre de tels principes!...

S'il existe, malheureusement, des politiciens assez aveuglés par l'esprit de parti, pour envisager la politique à ce point de vue, il m'est bien permis, puisque le *National* me taxe de visionnaire, de ne pas admettre un raisonnement et de blâmer des combinaisons, des opérations spéculatives de ce genre! Et faut-il en tirer la conclusion peu flatteuse, que nos hommes d'Etat avec leurs facultés intellectuelles, seraient des spéculateurs, des gens entachés du vice de l'égoïsme, de l'ambition, puisqu'ils ne doivent travailler que pour ce qui rapporte tout à eux ou à leur parti!...

Il me semble, cependant, que le bon usage de la raison, devrait guider le politicien à entrevoir le chemin du devoir, du droit, de l'équité et de la justice, de façon, à inculquer dans son être ce patriotisme vrai, qui fait aimer sa patrie, sa nationalité et qui le force à fouler aux pieds ses mesquines ambitions, pour se rendre utile à ses concitoyens et se dévouer à ceux, qui, comme lui, proviennent d'une même famille ou d'une même origine.

Avant de soulever la question de fonder un nouveau parti, je me disais: pourrais-je, moi-même, qui me fait le censeur des actions d'autrui, m'élever au-dessus des misères de partis et faire voir l'imprudence et la folie qu'il y a, de s'enrôler aveuglément soit sous la bannière des Rouges, soit sous celle des Bleus, drapeaux qui représentent tous deux, l'union d'une phalange de partisans contre l'union d'une autre phalange et qui ayant des intérêts tellement contraires, doivent être par là même diamétralement opposés aux intérêts généraux du pays.—J'ai cru en être digne, non pas parce que mes arguments porteraient le cachet d'un écrivain habile; mais, parce que je me sais indépendant des hommes et des partis et que j'ai toujours déploré, l'existence de ces deux partis extrêmes, que nous qualifions de Rouge et de Bleu, et qui font spécialement le malheur de la nationalité canadienne-française.

Est-ce que M. l'écrivain du *National* croit qu'il n'est pas temps de conjurer ce mal, si nous tenons encore, nous Canadiens-Français, à nous faire respecter et à garder avec soin la dignité de notre noble origine, au milieu des nationalités divisées qui nous entourent et qui doivent lever les épaules de pitié, lorsqu'ils nous voient nous entre-déchirer à qui mieux-mieux, tant par la médisance que par les calomnies les plus déplorables.....

Le nouveau parti, que la classe indépendante et désintéressée veut fonder est, je le répète, celui du Drapeau Blanc. Ses partisans essaieront à tempérer la chaleur et le feu des combats, c-à-d. des Rouges et des Bleus, et ils s'efforceront à leur prouver qu'ils ne peuvent honnêtement et logiquement parler, faire partie d'une phalange organisée de combattants enragés contre une autre et même phalange, parce que cette union provoque la désunion et sape les bases tant de notre nationalité que de notre édifice social.

Rappelons-nous que la population canadienne-française au

lieu d'augmenter en nombre et en importance s'affaiblit, décroît, s'anglisse et menace de disparaître au milieu des autres origines, qui, seules, font des efforts louables et surhumains, pour gagner et conserver la pré-éminence des avantages et du rang.

En avril 1864, je disais dans l'une de mes correspondances au rédacteur d'un journal publié dans notre district: "Démontrez à nos législateurs, qu'ils comprennent trop bien l'importance du fort salaire ou d'un portefeuille et trop peu l'avenir de leurs compatriotes. Faites voir à ces fameux hommes de partis, qui n'ont réellement de patriotisme que pour le drapeau sous lequel ils sont enrôlés, qu'ils travaillent à la destruction de notre nationalité. Faites-leur comprendre que l'union de ceux qui sont attachés aveuglément à ces partis extrêmes connus sous la dénomination de Rouge et de Bleu, sont autant de pactes que la concorde répudiée et condamnée; car, lorsqu'on veut arriver par le même chemin ou au même but, il ne faut pas se désunir et rompre la bonne intelligence qui doit présider parmi nous. Espérons qu'un avenir peu éloigné réunira sous le grand drapeau de la nationalité ces partis différents et opposés l'un à l'autre, et munis de cette égide protectrice nous saurons sauvegarder nos droits, notre langue et nos institutions tant civiles que religieuses: l'union seule fait la puissance et la force d'un peuple."

Sans être prophète ou visionnaire, mes appréhensions et mes avertissements quoique donnés d'assez loin, c'est-à-dire en 1864, n'étaient-ils pas bien fondés et n'avais-je pas prévu à cette époque ce qui est aujourd'hui un fait accompli?...

Allons, M. le rédacteur du *National*, débarrassez-vous pour un instant de l'esprit désordonné de parti, qui est mauvais conseiller. Admettez que le parti que je suggère est bien le parti des hommes modérés, des honnêtes gens et le seul qui peut faire face à la situation dangereuse où nous sommes relégués; aussi, sa vitalité effective ne tient-elle que d'un effort énergique de la part de ceux qui, comme vous, ont le pouvoir et la mission de le fonder et de réunir sous son drapeau la population canadienne-française.

Je terminerai donc, M. le rédacteur du *National*, en vous disant, que si vous ne connaissez point dans le moment celui qui a eu le courage d'écrire dans l'intérêt d'une bonne cause, il vous connaît cependant assez intimement. Il sait que vous avez du talent, une haute éducation et qui plus est de l'honnêteté; conséquemment, il espère et suppose, que vous n'approuvez point ces hommes tarés ou ces fanatiques en politique, qui pleins d'orgueil et de vanité ne veulent point plier et veulent mourir dans leur entêtement et avec leurs opinions opiniâtres et exagérées: alors, il fait appel à vos sentiments nobles et patriotiques, pour vous conjurer de donner non seulement votre adhésion au programme du nouveau parti, mais de vous mettre en zélé promoteur à la tête du mouvement, afin qu'il ait l'honneur de marcher avec vous et avec

LE DRAPEAU BLANC.

## FAITS DIVERS.

SCÈNE CURIEUSE.—Dimanche après-midi, le 14, un jeune homme bien mis et paraissant appartenir au monde élégant voulait à tout prix pénétrer dans un hôtel de la rue Bonaventure. La porte d'entrée lui était fermée et il avait beau frapper, on resta sourd à l'intérieur. Il ne se tint cependant pas pour battu. Apercevant une porte de cour plus ou moins délabrée, il s'en approche et fait tant des pieds et des mains qu'il réussit à passer la tête par une ouverture, mais les épaules offrirent trop de volume et l'aventureux gandin voulut rétrograder. Ne sort pas qui veut d'où l'on entre, témoin la belette du bonhomme Lafontaine, et Monsieur \*\*\* resta la tête au nord et les pieds au sud. Son supplice allait se prolonger, si un passant charitable ne se fut chargé de délivrer du pilori le jeune imprudent.

Nous lisons dans le *Pionnier de Sherbrooke*:

Vendredi le 12, M. P. S. Gendron, l'actif député de Bagot arrivait en cette ville, en route vers le canton de Ditton. Il s'y rendit le lendemain, en compagnie du Révd. M. Blanchard, missionnaire de Cookshire et aussi de Ditton. Ces dévoués visiteurs y ont passé deux jours, dimanche et lundi. La mission de M. Blanchard a été couronnée d'un beau succès; il a communiqué cinquante-six personnes et administré le baptême à huit petits enfants. Quant au dévoué président de la belle société de colonisation de Bagot, M. Gendron, il s'y est occupé des intérêts de cette intéressante colonie. Hier, il était de retour et nous faisait un récit fort encourageant touchant l'avenir de ce canton. Le nombre des habitants augmente rapidement et tous sont animés de courage et remplis d'espérance. Le printemps pluvieux qui s'est partout fait sentir, leur a malheureusement causé beaucoup de dommage. Espérons cependant que la Providence ne les abandonnera pas. Qu'ils n'oublient point que "ceux qui sèment dans les larmes, récolteront dans la joie."

Il y a eu Mercredi soir, le 10, à Lévis, une tragédie à bord du navire *Squando*, mouillé au quai de la Fonderie à Lévis. C'était à l'heure du thé. Il se trouva que du sucre avait été perdu. Deux matelots du bord, hommes de couleur, nommés respectivement Santa Rosa Gumb et Richard Lawrence, se mirent à s'accuser l'un et l'autre en termes violents. Lawrence tira son couteau en le brandissant d'une manière menaçante et Gumb courut chercher son rasoir. Les deux matelots se rapprochèrent l'un de l'autre, et Gumb, sans perdre de temps se mit à entailler Lawrence d'une façon horrible. Il lui coupa plusieurs muscles du bras gauche, lui fit des entailles béantes aux épaules, et une blessure de quatre pouces de longueur et d'un demi-pouce de profondeur dans le côté.

D'un autre côté, Lawrence en étreignant son antagoniste lui coupa l'oreille droite et le pouce gauche.

Lawrence perdit beaucoup de sang. Tous deux furent immédiatement arrêtés par le constable Chrétien, du détachement de la police provinciale de Lévis, et amenés à la station de la rue Ste. Ursule, à Québec.

On envoya quérir le Dr. LaRue, qui examina l'état des blessés et ordonna que Lawrence fût transporté immédiatement à l'hôpital de Marine.

Gumb, qui est un nègre d'une forte stature, des Antilles, a été écorché.—Événement.

NOUVEAU.—Dans la nuit de samedi à dimanche, entre une heure et deux, pendant que le *Montréal*, allant à toute vapeur, venait de passer le port St. François et approchait de Trois-Rivières, le pilote vit un homme sortir du salon, marcher sur l'avant du bateau jusqu'à la palissade qui protège les promeneurs impru-

dents et arrivé là tomber par dessus bord la tête la première. Aussitôt le pilote sonna l'alarme, le bateau arrêta, l'on mit des embarcations à l'eau, mais on ne retrouva aucune trace du noyé. La malheureuse victime de cet accident est parait-il un jeune homme du nom de C. J. Cahoon, de Providence, R. I., âgé de 34 ans. L'accident a eu lieu à 1.20 a. m. A ce moment le vapeur se trouvait à trois milles de Trois-Rivières. Avant qu'on ait pu lui porter secours, il avait été frappé par les roues et tué. M. Cahoon faisait partie d'une expédition de pêche dans le bas du fleuve.

## UNIVERSITÉ-LAVAL

CONCOURS DE POÉSIE.

La Faculté des Arts, de l'Université-Laval, ouvrit, naguère un concours de poésie française. Elle se proposait de donner aux jeunes talents une occasion d'essayer leurs forces. Accueilli avec une faveur marquée, par les amis des lettres, le concours de poésie produisit, à son début d'heureux résultats. Des poètes, déjà avantageusement connus par leurs œuvres, n'ont pas dédaigné les lauriers académiques; d'autres ont révélé un véritable talent.

Aujourd'hui, la Faculté des Arts de l'Université-Laval ouvre de nouveau le concours de poésie. Mais, rappelant le mot du poète romain:

Trahit sua quemque voluptas,

elle croit devoir laisser au libre choix du poète, le sujet qu'il lui plaira de traiter. Tout en respectant les autres lois du concours, la Faculté couronnera celle des pièces de poésie qui lui paraîtront, quel qu'en soit le sujet et quel qu'en soit le genre, atteindre un degré voisin de la perfection. Le concours de poésie sera clos le 31 mai 1875.

## RÈGLEMENT

Concernant le concours de poésie française.

Art. I.—Le concours de poésie française a lieu tous les deux ans; il alterne avec le concours d'éloquence.

Art. II.—Trois médailles, frappées aux armes de l'Université-Laval, sont proposées aux lauréats: l'une en or, la seconde en argent, la troisième en bronze.

Art. III.—Ces prix sont donnés au mérite absolu, et proclamés en séance solennelle de l'Université.

Art. IV.—L'œuvre des concurrents doit être adressée en double copie, et franco, au secrétaire de la Faculté des Arts, avant le trente-un mai, de l'année du concours, et porter une épigraphe ou devise, reproduite dans un pli cacheté, contenant le nom et la demeure de l'auteur, avec la déclaration, signée, que l'ouvrage est inédit.

Art. V.—Toutes les pièces présentées au concours deviennent la propriété de la Faculté des Arts, qui, seule, peut permettre de les publier.

Art. VI.—Ces pièces sont soumises à l'approbation d'un jury, choisi par cette même Faculté.

Art. VII.—Sont exclus du concours: 1o. les membres et les officiers de l'Université; 2o. les élèves des collèges et des écoles; 3o. tous ceux qui se font connaître directement ou indirectement, avant la proclamation des lauréats.

L. BRAUDET, Ptre.,  
Sec. Fac. des Arts.

## INDEX DES MAISONS COMMERCIALES ILLUSTRÉES AUX PAGES 304 & 305

- 1.—H. Shorey & Cie; Hards faites: 23, Rue Ste. Hélène.
- 2.—H. J. Shaw; Encanteur et Marchand à Commission, 656, Rue Craig.
- 3.—Bloc Barron; Bureaux de l'Assurance Royale Canadienne, 160, Rue St. Jacques.  
Assurance sur la Vie "New-York," 162, Rue St. Jacques.
- 4.—Champ de Courses de L. W. Decker; au Village St. Jean Baptiste.
- 5.—Hotel d'Ottawa; Brown et Perley, Propriétaires, 246 à 248, Rue St. Jacques.
- 6.—E. G. Mellor; Magasin de bijoux, 285, Rue Notre-Dame.
- 7.—H. R. Ives & Cie; Fonderie, 113 à 125 Rue Queen.
- 8.—L. J. Campbell & Cie; Courroies en Cuir &c., 594 à 598, Rue St. Joseph.
- 9.—Gault Bros. & Co; Marchandises sèches, Lainages Canadiens, 21, Rue Ste. Hélène.
- 10.—Savage, Lyman & Cie; Bijoux et articles de fantaisie, 226, Rue St. Jacques.
- 11.—John Murphy & Cie; Marchandises Sèches, 403, 405, Rue Notre-Dame, et 155, 157 Rue St. Pierre.
- 12.—M. Fisher & fils; Manufacture de lainages, Ecluses St. Gabriel.
- 13.—Hotel St. Laurent; F. Geriken, Propriétaire, 139, Rue St. Jacques.
- 14.—J. C. McLaren; Harnais et Courroies, 12 Rue Bonaventure.
- 15.—Jas. Baylis; Tapis, 459, 461, Rue Notre-Dame.
- 16.—Macdougall & Davidson; Courtiers, Agents de l'Assurance "North British & Mercantile," 72 Rue St. François Xavier.
- 17.—Muir, Ewan & Cie.; Hards Faites; Lainages Anglais et Canadiens, 36 et 38 Rue St. Joseph.
- 18.—Salle des Artisans; Bureau du Chemin de Fer Sud-Est, 204 Rue St. Jacques.
- 19.—Magasins des Dames de l'Hôtel-Dieu: Rue St. Paul: Kerry Watson & Cie.; Druggistes en Gros, No. 351. Gustave R. Fabre; Marchand de Fer, No. 349. Hodgson, Murray & Sumner; Marchandises Sèches, No. 347. Alex. Buntin & Cie; Manufacture de Papier, No. 345. John L. Cassidy & Cie.; Verrerie, Porcelaine, No. 339. Adolphe Roy & Cie.; Marchandises Sèches, No. 337. La Compagnie Canadienne de Caoutchouc, No. 335. G. L. Rolland & Fils; Chaussures, No. 333.
- 20.—J. & B. O'Neil; Marchandises Sèches, 138 Rue McGill.
- 21.—Thos. A. Haines; New-York & Boston Piano Company, 432 Rue Notre-Dame.
- 22.—Wight & Deschamps; Marchandises Sèches, 906 Rue St. Catherine.
- 23.—Hotel Albion, Decker, Stearns, et Murray; 141, Rue McGill.
- 24.—Brown & Claggett; Marchandises Sèches et de Fantaisie; 436, 438 Rue Notre-Dame.
- 25.—Hotel Montreal, Decker & Cie., Propriétaires, 6 et 8 Place de la Douane.

- 26.—Banque des Marchands, Jackson Rae; Caissier, Rue St. Jacques et St. Pierre.
- 27.—Cooper & Linton; Manufacture de Chaussures, Place Bonaventure.
- 28.—Hotel du Canada, Aimé Beliveau, Propriétaire; 17 Rue St. Gabriel.
- 29.—Ireland, Gay & Co.; Marchands de Fer, Bâtisse des Sœurs Grises, Rue St. Pierre.
- 30.—Life Association of Scotland; Côte Place d'Armes et Rue St. Jacques; P. Wardlaw, Secrétaire.
- 31.—Caisse d'Economie de la Cité et du District; E. J. Barbeau, Caissier; 176 Rue St. Jacques.
- 32.—A. Ramsay et fils; Huiles et Peintures; 37-41 Rue de Recollets.
- 33.—J. L. Hardman & Co; Courroies, tuyaux de cuir, &c., 107, 109, Rue Queen.
- 34.—Michel Lefebvre; Manufacture de Vinaigre, 40, Rue Bonsecours.
- 35.—Manufacture Canadienne de Caoutchouc; Francis Scholes, Gérant, 272, Rue Ste. Marie.
- 36.—J. Smith & Cie; Epiciers en Gros, 24, Place Chaboillez.
- 37.—C. E. Pariseau; Meublier, 449, Rue Notre-Dame.
- 38.—T. W. Higgins & Frères, Vins et liqueurs en gros, 24, 28, Rue St. Maurice.
- 39.—E. Muir; Chimiste et Droguiste, 307, Rue Notre-Dame, Coin de la Place d'Armes.
- 40.—R. Spencer; Chimiste & Droguiste, Coin des Rues Notre-Dame et McGill.
- 41.—Moulin à Coton de la Cie. Victor Hudon; Hochelaga.

Nous devons à l'obligeance de M. H. N. Grenier, photographe, 51, rue St. Vincent, plusieurs des portraits que nous reproduisons aujourd'hui en gravure: notamment ceux de MM. Loranger, Larocque, &c. Celui de M. Coursol est d'après Notman; et celui de M. l'Abbé Deschamps, d'après M. Desmarais, rue Notre-Dame, près de la paroisse.

Dans notre prochain numéro, entre autres gravures commémoratives de la fête du 24-25, nous placerons les sujets suivants:

- La procession.
- Les arcs de triomphe.
- Scène à l'église Notre-Dame.
- Le banquet dans la salle Bonsecours.
- Le concert à l'Isle Ste. Hélène.
- Le dortoir au Palais de Crystal.
- La Convention.
- Etc., etc., etc.

## LES RUINES

DE

# MON COUVENT

TRADUIT DE L'ESPAGNOL PAR  
M. LEON BESSY.

(Suite.)

Je respirais encore une fois librement. L'air de la crypte me parut embaumé, et celui des catacombes extrêmement agréable et vivifiant. Je me croyais là tout à fait en sûreté. Les paroles du pilote, durant ce péril imminent, m'avaient fait comprendre que s'ils étaient offerts de lui-même à poursuivre le fantôme, c'était dans l'espoir de retrouver l'ami des jours les plus heureux de sa vie. Néanmoins, je devais me tenir sur mes gardes. Ces apparitions popularisées par la terreur, ces tintements de cloche plusieurs fois répétés, et les cris auxquels André avait eu recours pour me sauver, devaient avoir attiré l'attention du chef du détachement, et il allait sans doute aposter dans les cloîtres et dans l'église des sentinelles qui m'empêcheraient de faire un pas dans ma chère solitude. Cette idée m'affligeait extrêmement.

LV.

Je n'étais que depuis quelques minutes dans les catacombes, quand j'entendis ouvrir la porte de la crypte. —Manuel, es-tu ici? dit le pilote de la voix d'un homme qui n'a pas un moment à perdre. —J'y suis, lui répondis-je presque à l'oreille. —Tu en reviens d'une belle. Mais il ne faut pas perdre une seconde. Avant le point du jour, tu dois quitter cette retraite. Quand tu entendas sonner deux heures à l'église de la Pitié, j'entrerai en faction à la porte du centre. Tu n'auras pas loin à aller. Il y a une auberge sûre à deux pas d'ici. Tu verras briller une lumière derrière deux de ses fenêtres, dans la seconde chambre. Laisse là ton froc, et mets ce pantalon, cette redingote et cette toque.

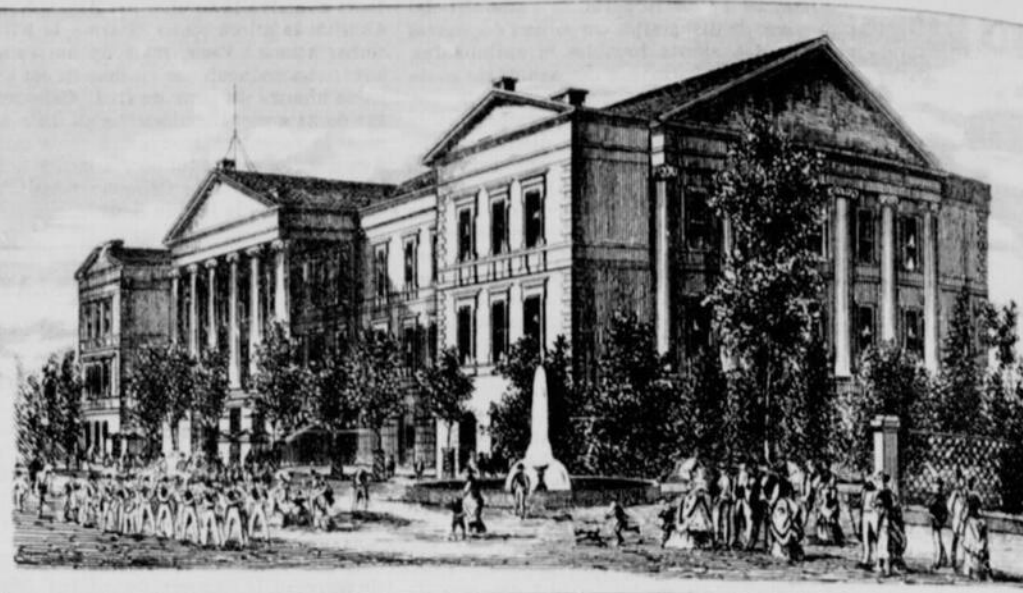
—Jamais, jamais, lui répondis-je. Ma vie ne vaut pas la peine que l'on s'efforce de la prolonger. —Ne t'obstine pas, Manuel; tu n'aurais pas même cette consolation de mourir. Ecoute-moi. On veut punir l'attentat de l'autre jour, et l'on compte pour cela sur la force armée; mais on ne sait pas qu'elle est vendue. De main il ne restera pas ici pierre sur pierre, et beaucoup ont juré de visiter jusqu'aux sépultures, pour en retirer vivant le fantôme qui a fait tant de bruit. L'un de mes compagnons veut à tout prix le découvrir, et c'est un homme terrible: c'est le même qui a fait périr ton vieil ami.

—Tu le connais donc?

—Depuis douze ans je le traîne à ma remorque, et, quoique d'un caractère indomptable, il m'est très-utile. Maintenant nous vivons ensemble dans la même auberge. A quoi te décides-tu? Es-tu encore indécis?



EGLISE NOTRE-DAME



PALAIS DE JUSTICE



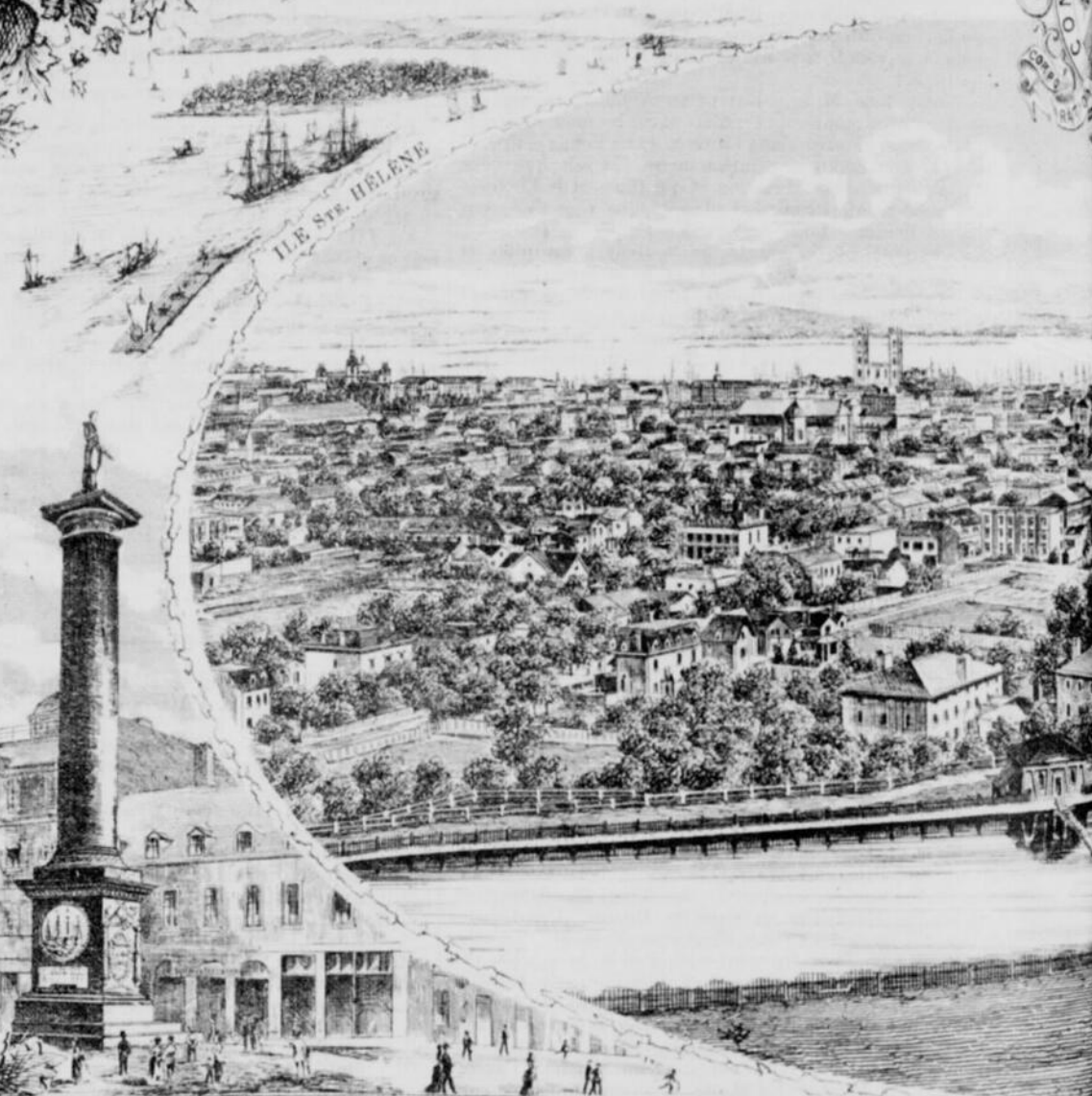
MARCHÉ BONSECOURS



CATHÉDRALE ST PIERRE

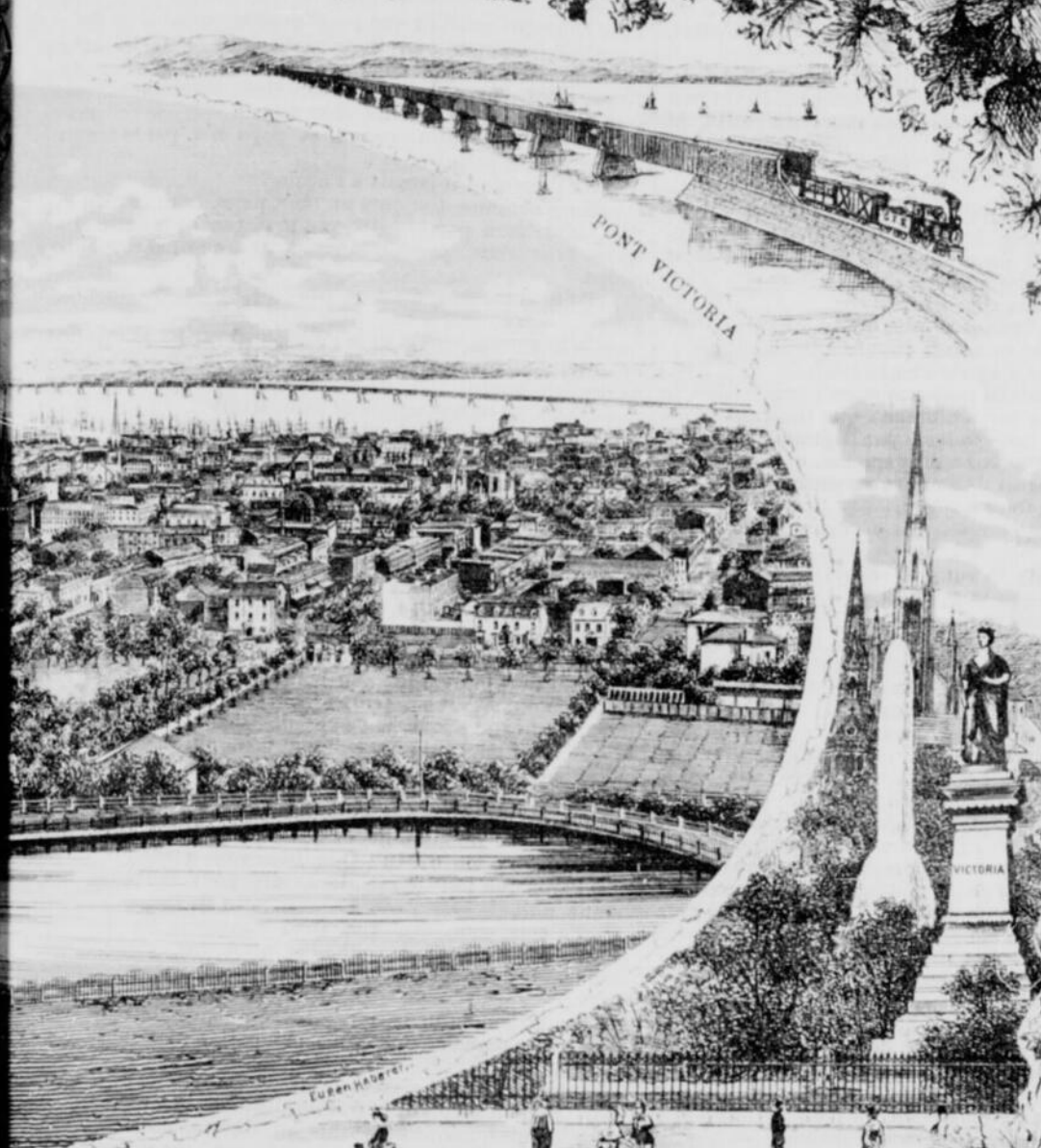


DOUANE



MONUMENT NELSON

VUE DE MONTREAL



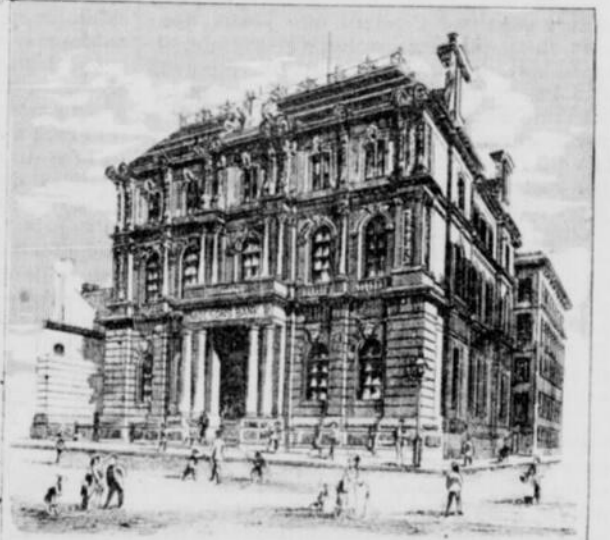
STATUE DE LA REINE



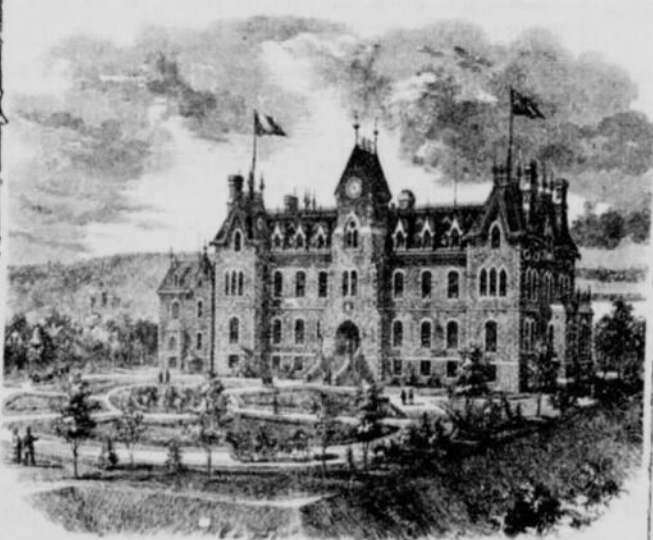
BANQUE DE MONTREAL



BANQUE JACQUES CARTIER



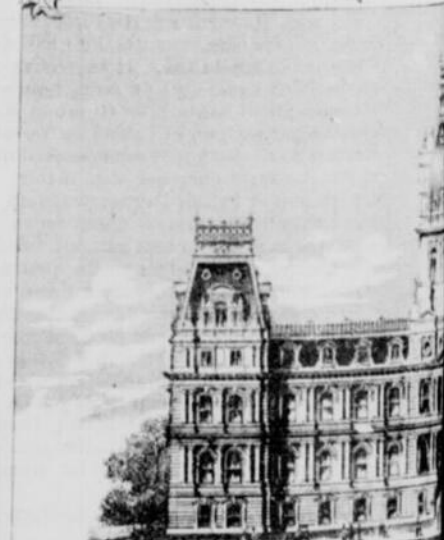
BANQUE MOLSON



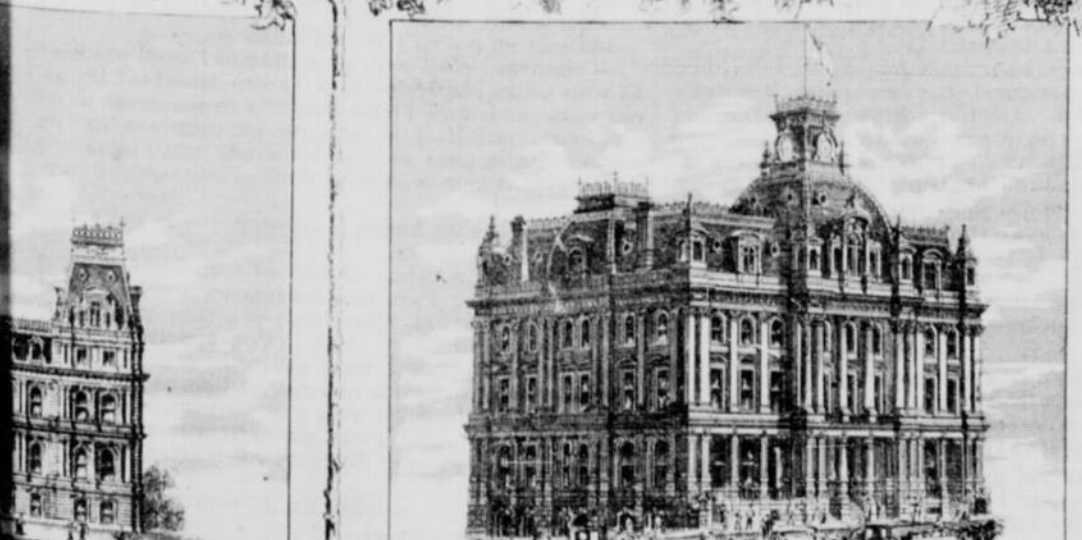
ACADEMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE



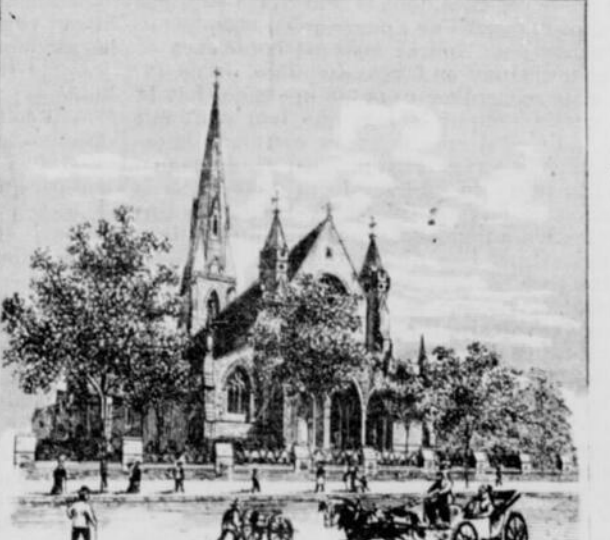
COMPAGNIE DE TELEGRAPHIE DE MONTREAL



HOTEL



BUREAU DE POSTE



EGLISE D'ANGLETERRE

MONTREAL ET MONUMENTS

L'OPINION PUBLIQUE, 25 Juin, 1864. Edition Speciale de la St. Jean Baptiste.



NOMS DES SOCIÉTÉS DES ETATS-UNIS QUI SONT REPRÉSENTÉES À LA FÊTE NATIONALE.

Table listing various US states and their representatives for the National Festival. Includes Vermont, New-Hampshire, Maine, Massachusetts, Rhode Island, Connecticut, New York, Illinois, Minnesota, and District of Columbia.

Total 57 Sociétés dont 30 en corps et 27 par délégation. 22 bandes de musique dont 9 canadiennes.

(\* Ce signe indique les sociétés qui sont accompagnées d'une bande de musique.

DE TOUT UN PEU

Il n'y a plus de fortifications pour la réclame! Un Figaro de Montmorency fait ainsi connaître au public, par la voie du prospectus l'ouverture de son

Vaste Etablissement de Coiffure.

" Cette maison modèle, sans égale en France, a su réunir le bon marché au confortable et à l'élégance. Par la distribution judicieuse de ses vastes salons, les gens du monde n'ont pas à redouter le contact de la mauvaise compagnie. (Très-ingénieux!)

" Un nombreux personnel dans une tenue irréprochable et choisi parmi les artistes les plus distingués de la capitale est attaché à l'établissement: on parle toutes les langues.

" Les dames pour lesquelles les salons splendides sont réservés, y trouveront les soins les plus délicats, mêlés à une conversation spirituelle. Des commissaires en riche livrée les introduiront. Coiffures des plus inédites.

" Pendant les opérations une musique mystérieuse fera entendre différents morceaux... Si le public n'était pas déjà conquis par ce préambule, il lui serait difficile de résister au détail des opérations auxquelles se livrent, dans une tenue irréprochable, les artistes de choix déjà nommés:

" Barbe au rasoir électrique velouté, savon

au miel d'Arabie dissous dans la rosée du matin.

" Coupe de cheveux, ciseaux vermeil, brosse aimantée.

" Frisure éolienne, orageuse ou calme." La frisure " orageuse ou calme " au gré du client, vaut à elle seule tout un poème!

On lit dans la chronique de la Patrie: Allons trouver le joyeux Alexandre, grand-maitre pigeonnier de la presse parisienne.

Rien n'est aussi amusant que de le voir rouler ses dépêches en forme de cigarettes, les attacher à la queue des pigeons, et donner la volée à ces derniers.....

Savez-vous combien de temps met un pigeon pour franchir la distance qui sépare Versailles de Paris?—De dix à onze minutes.

Le train express en met trente, et un vélocipède expérimenté n'en met jamais moins de quarante-cinq.

Par ce petit exposé, on voit que les journaux ont parfaitement compris que time is money;—aussi, les abonnés ne s'en sont-ils jamais plaints, au contraire.

Parfois, quand les pigeons voyageurs sont en veine de gaieté, ils donnent, aux personnes qui assistent à leur départ, un spectacle qui, pour être gratuit, n'en est pas moins intéressant.

En effet, quand ce sont des jeunes pigeons qu'Alexandre a apportés à Versailles, ils éprouvent un tel bonheur d'être enfin délivrés de leur prison d'osier, que, dans leur joie bien naturelle d'ailleurs, ils se mettent à décrire dans les airs les paraboles les plus délicieusement fantaisistes qu'artiste ait jamais rêvées!..... Il faut alors, pour les rappeler à leurs devoirs et les faire se souvenir que les journaux n'attendent pas, lancer à leurs trousses un pigeon sérieux—un vrai roubleur, comme dit Alexandre—qui, en deux coup d'ailes, a réuni ses jeunes camarades et qui, se plaçant à leur tête, les ramène vivement vers le pigeonnier auprès duquel veille le propriétaire des pigeons, M. Guépard, chargé du soin de faire parvenir les dépêches à destination.

Chose bizarre! Quelle que soit la course à faire, qu'elle dure un jour ou cinq jours, le pigeon-voyageur ne s'arrêtera jamais pour manger, tandis que, pour boire, il stationnera sur la berge d'une rivière un temps relativement long.....

AUX CANADIENS DES ETATS-UNIS.

M. J. O. BELLEFLEUR, qui avait l'habitude de vendre des livres français aux Etats-Unis, annonce à ses nombreux amis et à tous ceux qui visiteront Montréal à l'occasion de la St. Jean-Baptiste, qu'il tient un RESTAURANT au No. 296, RUE ST. LAURENT, où il est prêt à servir des HUITRES de toutes les manières, de la " Ice Cream," et autres rafraichissements à des prix raisonnables. 5-26-11-484

BIBLIOGRAPHIE.

LIVRE D'ACTUALITE.

ST. JEAN-BAPTISTE, L'EVANGILE ET LE CANADA.

SOUVENIR DE LA FETE NATIONALE DU 24 JUIN 1874.

PAR

PAUL DE MALIJAY.

GRANDE EDITION DE LUXE. 100 PAGES D'IMPRESSION

SE VEND CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

PRIX 50 CENTS

5-26-41-483

A. BELANGER, Marchand de Meubles.



A l'honneur d'annoncer qu'il vient de terminer de grandes améliorations à son établissement et profite de cette occasion pour inviter ses patrons et le public à venir visiter, (quand même ils ne voudraient pas acheter) l'assortiment de meubles des mieux finis et des plus nouveaux goûts, avec une belle collection de petits meubles de fantaisie, trop longue à énumérer. Le tout marqué à des prix qui défient toute compétition.

276, rue Notre-Dame, Montréal.

Montréal, 24 avril 1874. 5-18-12 f-471

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDWARES FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph.

EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des insouciances de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Addresser, J. H. KEVRES, 75, rue Nassau, New-York. 4-40-1 au.

S. D. LEDOUX,

MANUFACTURE DE

Faucheuses et Moissonneuses

183, RUE MURRAY,

MONTREAL.

M. LEDOUX a toujours un grand assortiment de FAUCHEUSES et de MOISSONNEUSES qui font la Javelle seules sans aucun secours.

Les "BUCKEYE" qu'il a confectionnées cette année sont d'un genre nouveau et sans égales dans le pays. Il garantit tous ses ouvrages et est certain de donner entière satisfaction.—Il continue toujours sa manufacture de VOITURES de toutes espèces.

LE TOUT A DES PRIX TRES-REDUITS ET DES CONDITIONS LIBERALES.

5-24-8f-480.

INFAILLIBILITÉ!

UN



GRAND

BIENFAIT

A



L'HUMANITE SOUFFRANTE.

LA PLUS

Grande découverte du Siècle

pour la

première fois importée en Canada.

IL A GUERI DES MILLIERS DE PERSONNES.

DIAMOND RHEUMATIC CURE.

Par son histoire il occupe la position la plus honorable possible que puisse obtenir un remède. Quelques années après qu'il eut été connu seulement des parents, des voisins et de quelques patients du propriétaire qui y recourait dès qu'ils se sentaient atteints de Rhumatisme, tous les médecins en général le connurent, et grâce à leur approbation et à sa propriété reconnue de remède contre le Rhumatisme, on le réclama si souvent et si vivement que le propriétaire fut obligé d'en augmenter les moyens de confection. La réputation du célèbre remède s'étendit rapidement et bientôt, des demandes, des lettres d'informations, des lettres de remerciements et des certificats très-flatteurs arrivèrent chaque jour au propriétaire de toutes les parties des Etats-Unis; et de cette manière, recommandé par son seul mérite, sans être aidé par les "Artifices du Commerce," sans aucun effort, l'est élevé à la position enviable qu'il occupe aujourd'hui. Partout où il a été introduit, il a reçu une préférence la plus flatteuse sur tous les remèdes employés pour le traitement des douleurs rhumatismales. Nous sommes réellement reconnaissants et heureux, nous ne disons pas cela parce que notre remède se vend beaucoup et qu'il nous rapporte du profit, mais parce que nous ouvrons un nouveau champ dans la science médicale, et que nous guérissons immédiatement ce que tous les médecins ont regardé, pendant des siècles, comme une chose si difficile même à adoucir. Nous rendons des services jusqu'ici inconnus. Nous adoucissons la souffrance et nous venons en aide au pauvre de Dieu; nous rendons au pauvre journalier l'usage de ses membres malades, et nous lui épargnons infiniment plus que les frais du médecin; nous portons la consolation et la joie dans la demeure de l'affligé, et par conséquent des millions de coeur nous rendront grâce.

Au moyen de ce remède des milliers de gens, de faibles, malades et souffrants qu'ils étaient sont devenus forts, vigoureux et heureux, et les affligés ne peuvent raisonnablement hésiter à en faire l'essai.

Cette médecine est préparée par un médecin soigneux, consciencieux et expérimenté, à la demande expresse d'un grand nombre d'amis dans la profession, dans le commerce et parmi le peuple. Chaque bouteille est garantie contenir toute la force de la médecine dans son plus haut état de pureté et de développement, et est supérieure à toute autre médecine connue jusqu'à présent contre cette terrible maladie.

Ce remède est en vente chez tous les Pharmaciens de la Province. S'il arrive que votre Pharmacien ne l'ait pas parmi ses remèdes, dites-lui de se le procurer.

DEVINS & BOLTON, Porte voisine du Palais de Justice, Rue Notre-Dame. Agents généraux pour la Province de Québec.

ou de NORTHROP & LYMAN, Scott Street, Toronto. Agents pour Ontario. Prix \$1.00 la bouteille; grandes bouteilles, \$2.00. 5-21-32 f 473.

AU CLERGE.

LE PROTESTANTISME Jugé et condamné par les protestants.

Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre.

Par M. l'abbé GUILLAUME, curé de St. André Avellan

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo—Impression de luxe—broché... \$1.00 Le même par la poste..... \$1.20

S'adresser à G. E. DESBARATS, Montréal. 4-51f-410

REMEDE INFAILLIBLE Contre la Consomption LES AMERS MERVEILLEUX DE P. DÉPATI.



JE CERTIFIE que depuis au-delà de deux ans que j'étais bien malade d'une maladie de coeur qui me faisait souffrir beaucoup, j'ai employé plusieurs médecines, et aucun n'a pu me donner du soulagement. Je suis allé consulter M. Dépati. Après avoir pris six bouteilles je me suis trouvé parfaitement bien. Je suis bien redevenu de ma santé aux Amers. Toutes les personnes qui souffrent de la même maladie que moi devraient aller voir M. Dépati.

Mme POIRIER, Tanneries des Rollands.

Je soussignée certifie que je suis tombée en consommation il y a à peu près un an. Je demeure à la campagne, à la Longue-Pointe. Je me suis fait soigner par tous les médecins de la place: ils me disaient que j'étais en consommation, mais ils ne pouvaient pas me faire de bien. J'ai vu sur les journaux qu'il y avait un M. Dépati à Montréal qui soignait pour cette maladie. Je me suis donné la peine de venir le voir. J'avais toujours mal à la tête, je ne pouvais pas garder mes vivres et je ne pouvais pas vaquer à mes occupations. Après avoir pris les Amers de M. Dépati pendant trois ou quatre semaines, je m'en suis retournée chez nous avec une provision de ce remède dans l'espérance de me guérir parfaitement.

Je ne puis pas vous recommander assez les Amers de M. Dépati, ils sont d'une efficacité prodigieuse.

MME ANTOINE MONETTE.

M. Dépati a en sa possession grand nombre de semblables certificats qu'il sera heureux de communiquer à ceux qui voudraient le voir, mais dont la publication deviendrait trop onéreuse pour les faibles moyens.

M. Dépati guérit aussi les Rhumatismes, Retention d'Urine, Hémorroides, Panaris.

EN VENTE AU NO. 512, RUE ONTARIO. 5-24-52 f-481.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 4-2722 (Établi en 1859.)

POUDRE ALLEMANDE, SUBNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES. 4-38 22

APPRENTIS DEMANDES.

ON a besoin de garçons pour la lithographie. S'adresser à ce bureau.

BOTANIQUE

COURS ELEMENTAIRE

DE BOTANIQUE ET

FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'EDUCATION

PAR L'ABBÉ J. MOYEN,

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste \$1.30.

\$12.00 la douzaine— et frais de port. Le Cours Élémentaire seul, (62 pp. et 31 planches.) Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine.

Le même, broché 30c—\$3.00 la douzaine. S'adresser à G. E. DESBARATS, Montréal. 4-51-tf411

L'INTENDANT BIGOT,

PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo. Prix: 25 Centins.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à G. E. DESBARATS, Montréal. 5-11f-411

Imprimé et publié par La Compagnie de Lithographie et de Publication de G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.



L. O. LORANGE,  
 President du Comité d'Organisation  
 FRED. HOUDR  
 Membre du Comité des Etats-Unis  
 J. B. LABELLE,  
 Organiste et chef d'Orchestre

MR. L'ABBE DESCRAMES,  
 Pretre, S. S., Predicateur de la Fete  
 LUDGER DUVERNAY,  
 Fondateur de l'Association St. Jean-Baptiste  
 MR. L'ABBE PRIMAU,  
 Cure de Worcester, Mass., et Membre du Comité des Etats-Unis

J. C. COURSOI,  
 President actuel de l'Association St. Jean-Baptiste  
 FERDINAND GAGNON,  
 Membre du Comité des Etats-Unis  
 ALF. LAROCQUE,  
 secretaire du Comité d'Organisation

QUELQUES PORTRAITS D'ACTUALITÉ